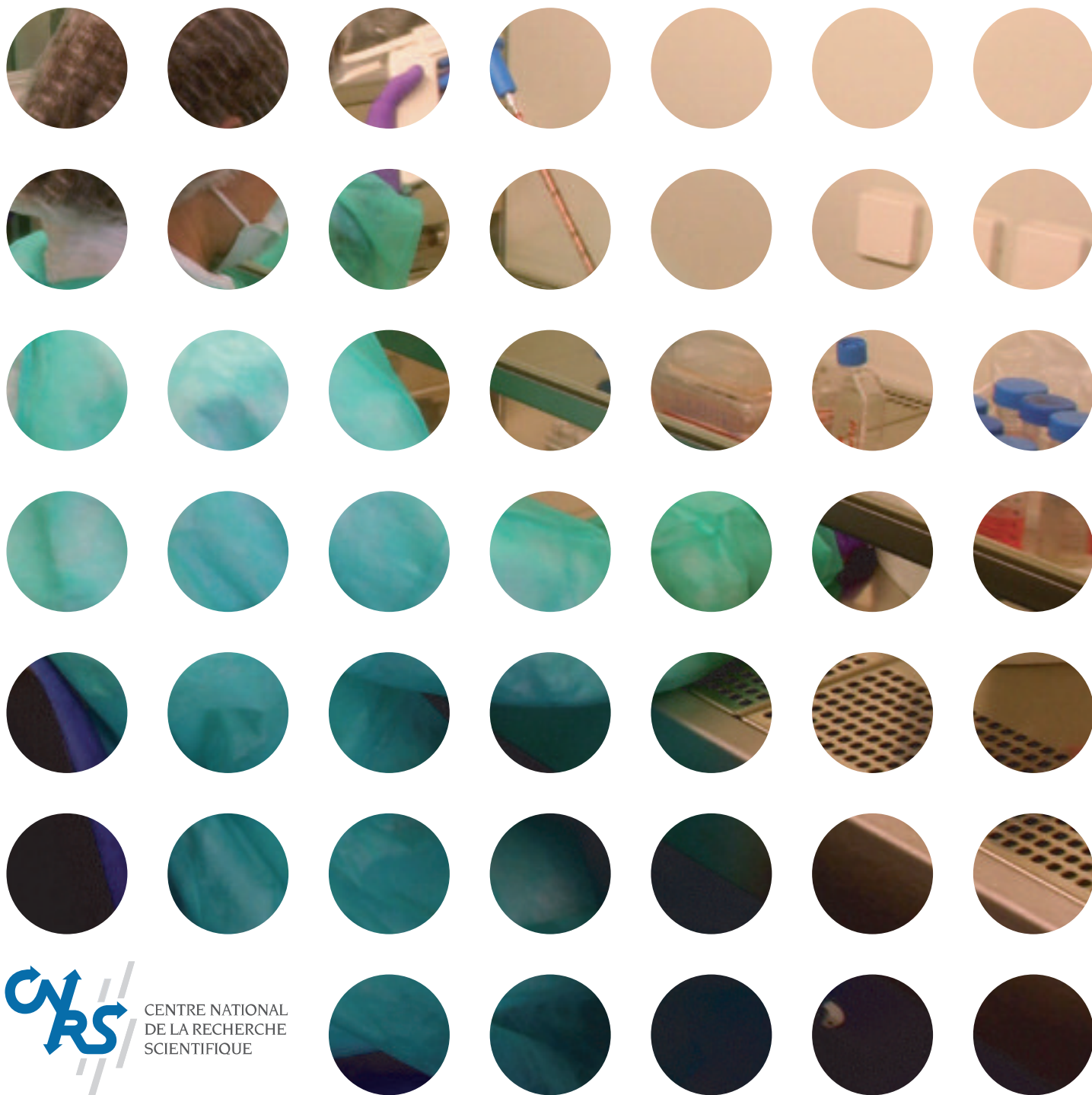


# PRÉVENTION SÉCURITÉ

## BILAN 2006

## PROGRAMME 2007



CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

## DESTINATAIRES

Le directeur général  
Le fonctionnaire de sécurité de défense  
Les directeurs scientifiques  
Le secrétaire général  
Le directeur de la communication  
Le directeur des partenariats  
La directrice des ressources humaines  
Les directeurs du secrétariat général  
La responsable du bureau national de la formation  
Le responsable du bureau des affaires immobilières  
Les membres du comité technique paritaire  
Les membres du comité d'hygiène et de sécurité du CNRS  
Les délégués régionaux  
Les ingénieurs régionaux de prévention et de sécurité  
Les médecins de prévention  
Les chargés de mission



## 1. Bilan des dommages 2006

p. 5

<b>Statistiques des accidents et maladies professionnelles</b> .....	<b>p. 5</b>
Accidents de service, de mission et de trajet .....	p. 5
Déclarations effectuées auprès des délégations régionales	
Accidents ayant donné lieu à arrêt de travail (supérieur à 24 heures)	
Taux de fréquence et taux de gravité	
Accidents de service et de mission .....	p. 10
Accidents de trajet .....	p. 16
Maladies professionnelles .....	p. 17
Déclarations de maladies professionnelles	
Types de maladies professionnelles déclarées	
Observations .....	p. 19
<b>Dommages matériels et incorporels</b> .....	<b>p. 19</b>

## 2. Bilan des réalisations 2006

p. 21

<b>Sur l'ensemble du CNRS</b> .....	<b>p. 21</b>
Politique de santé et de sécurité .....	p. 21
Organisation et structure .....	p. 21
Information, communication, documentation .....	p. 22
Règlements .....	p. 22
Contrôles, inspections et audits .....	p. 22
Plan d'actions et suivi .....	p. 22
Formation et sensibilisation .....	p. 23
Intégration de la sécurité à la conception - mises en conformité .....	p. 23
Identification des dangers, évaluation et maîtrise des risques .....	p. 24
Accidents et incidents : connaissance, analyse et suivi .....	p. 26
Prévention et gestion des situations d'urgence .....	p. 26
Partenariat .....	p. 27
<b>Sur les délégations</b> .....	<b>p. 28</b>
Les services régionaux de prévention et de sécurité .....	p. 28
Les CSHS .....	p. 28
Les ACMO .....	p. 30
Les documents uniques .....	p. 31
L'évaluation des unités .....	p. 31
Les formations .....	p. 32
Les visites .....	p. 32
L'immobilier .....	p. 32
Le retour d'expérience : le logiciel AÏE .....	p. 33
Les conventions .....	p. 33

## 3. Programme de prévention et de sécurité 2007

p. 35

<b>Cadre et objectifs</b> .....	<b>p. 35</b>
<b>Actions prévues en 2007 sur l'ensemble du CNRS</b> .....	<b>p. 36</b>
Promouvoir la politique de prévention et de sécurité .....	p. 36
Conforter la structure prévention et sécurité .....	p. 36
Développer la formation, l'information et l'aide aux délégations .....	p. 36
Intégrer la sécurité dans la conception et l'entretien des locaux .....	p. 37
Développer la maîtrise des risques professionnels .....	p. 38
Améliorer la connaissance des dommages et le retour d'expérience .....	p. 40
Se préparer aux situations d'urgence .....	p. 40
Réussir le partenariat .....	p. 41
Respecter l'environnement .....	p. 41

## 4. Annexes

p. 43





MC MEF

SR Yendo de Samad Diamond

# 1. Bilan des dommages 2006



## Statistiques des accidents et maladies professionnelles

Les données présentées dans le présent rapport constituent les statistiques 2006 des accidents de service, de mission, de trajet et des maladies professionnelles au CNRS.

Cette étude est réalisée à partir des données annuelles fournies par le Service des pensions et des accidents du travail.

Elles concernent les agents CNRS et les contractuels (CDD, BDI...).

Sont exclus: les stagiaires, le personnel des entreprises extérieures, les agents d'autres organismes.

Les maladies professionnelles sont celles reconnues en 2006.

**Remarque :** Le nombre de maladies professionnelles ne comprend pas :

- les maladies professionnelles non reconnues,
- les maladies professionnelles en cours de régularisation, c'est-à-dire celles en attente de reconnaissance ou qui n'ont pas encore donné lieu à des prestations.

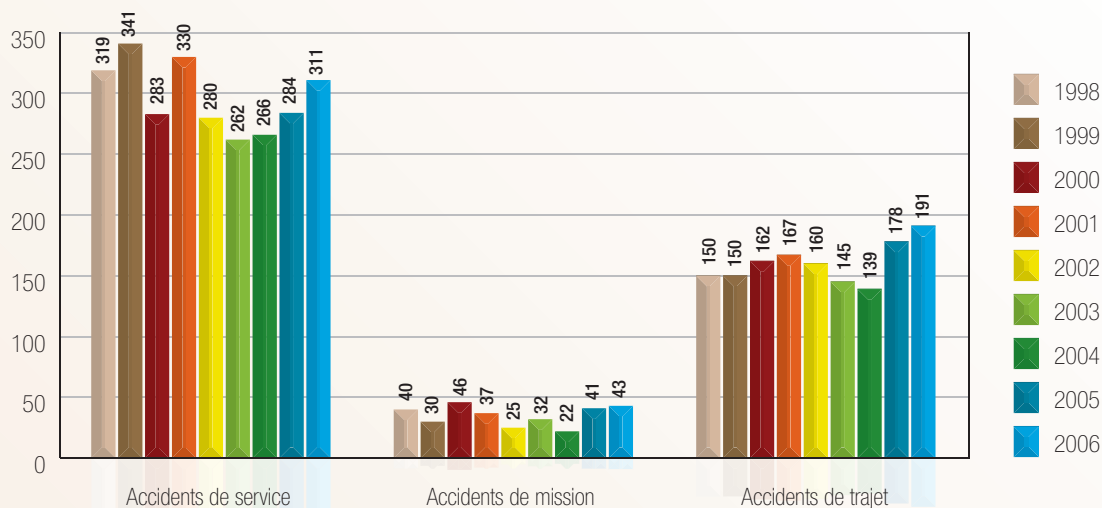
### → Accidents de service, de mission et de trajet

*Déclarations effectuées auprès des délégations régionales*

En 2006, 545 déclarations ont été établies (hors maladies professionnelles) ayant entraîné 7916 jours d'arrêt de travail. Les déclarations d'accidents se décomposent de la manière suivante :

- 1 accident mortel (mission)
- 311 déclarations d'accidents de service
- 43 déclarations d'accidents de mission
- 191 déclarations d'accidents de trajet

[HISTO. 1] Évolution des déclarations des accidents de service, de mission et de trajet des 9 dernières années



Globalement, une augmentation de 8,3 % du nombre total de déclarations d'accident pour l'année 2006 est constatée par rapport à l'année 2005. Les accidents de

trajet augmentent de 7,3 %, de service de 9,5 % et ceux de mission de 4,8 %.



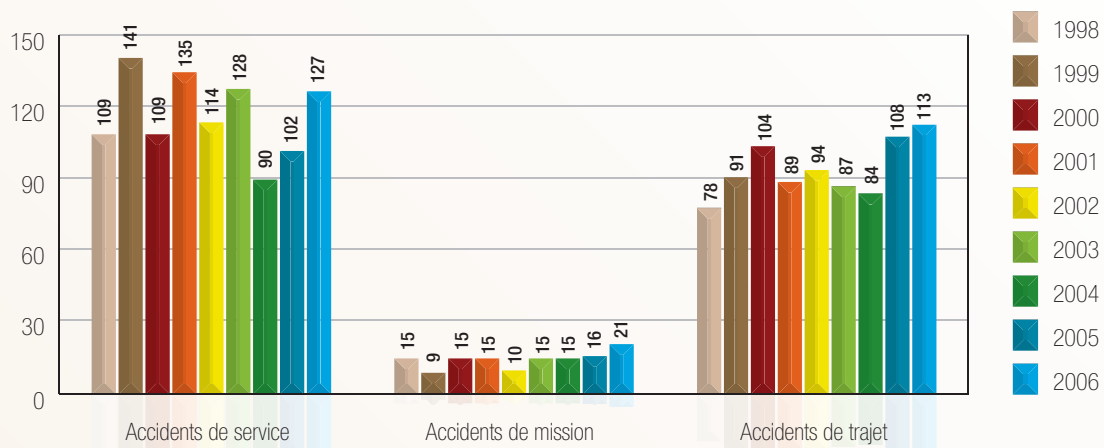


### Accidents ayant donné lieu à arrêt de travail (supérieur à 24 heures)

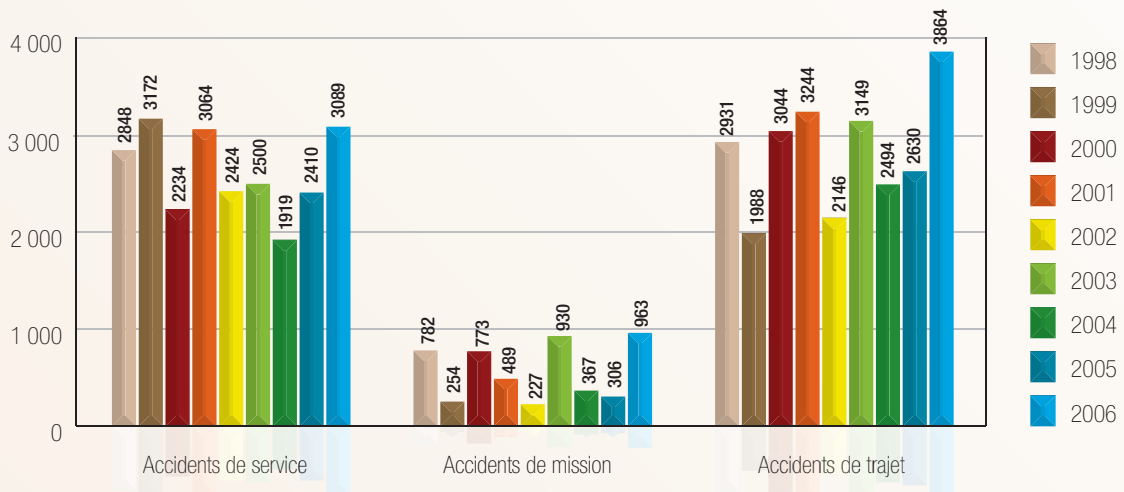
En 2006, 261 accidents ont entraîné 7916 jours d'arrêt de travail. Les accidents avec arrêt de travail supérieur à 24 heures se décomposent de la manière suivante :

- 127 accidents de service, ayant entraîné 3089 jours d'arrêt
- 21 accidents en mission, ayant entraîné 963 jours d'arrêt
- 113 accidents de trajet, ayant entraîné 3864 jours d'arrêt

[HISTO. 2] Évolution des accidents ayant donné lieu à arrêt de travail des 9 dernières années



[HISTO. 3] Évolution du nombre de jours d'arrêt des accidents des 9 dernières années



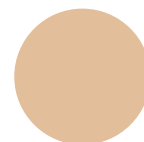
L'interprétation de la tendance d'évolution du nombre d'accidents de service reste difficile ; le nombre d'accidents de service avec arrêt oscille par rapport à une valeur moyenne de 117 accidents de service sur les 9 dernières années.

Le nombre d'accidents total avec arrêt au cours de l'année 2006 a augmenté de 15,5 % représentant une augmen-

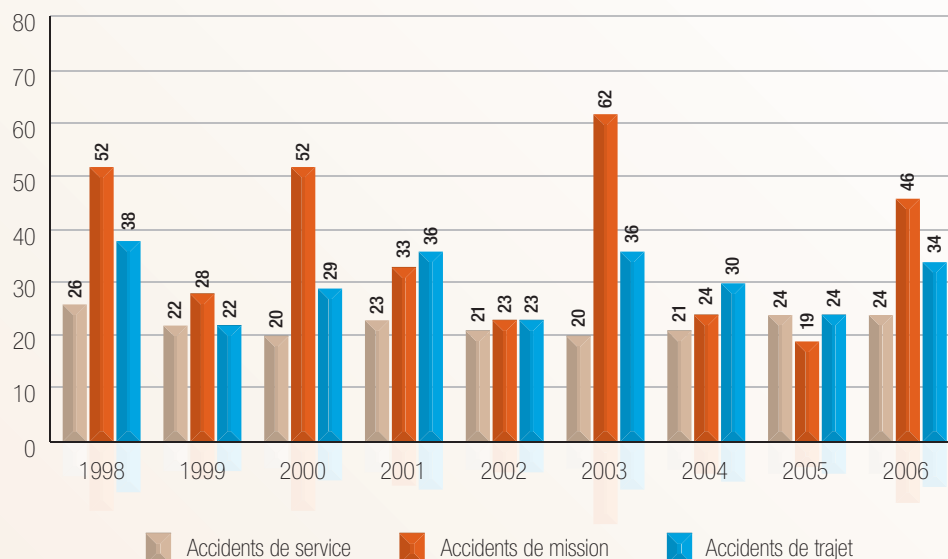
tation de 35 accidents avec arrêt par rapport à l'année 2005.

On constate, pour l'année 2006, une augmentation de 48 % du nombre de jours d'arrêt par rapport à 2005. Il est toutefois à noter que sur les 7916 jours d'arrêt de 2006, 2201 proviennent d'accidents de l'année 2005.





[HISTO. 4] Indice de gravité des accidents de service, de mission et de trajet sur les 9 dernières années



L'indice de gravité représente le nombre de jours d'arrêt moyen par accident avec arrêt.

L'indice de gravité des accidents de service reste relativement constant sur les 7 dernières années avec en moyenne 22 jours d'arrêt par accident de service (moyenne sur 7 ans).

[TAB. 1] Indice de gravité des 7 dernières années

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
IG service et mission	24	24	21	24	22	22	24
IG trajet	29	36	23	36	30	24	30

L'indice de gravité global de l'année 2006 (intégrant l'ensemble des accidents avec arrêt hors trajet) est de 24 jours d'arrêt par accident.

L'indice de gravité reste sensiblement constant sur les sept dernières années et cette durée est inférieure à la moyenne nationale du régime général (59 jours en 2004)<sup>1</sup>.

On constate que les indices de gravité des accidents de trajet sont toujours plus importants que ceux des accidents de service et de mission.

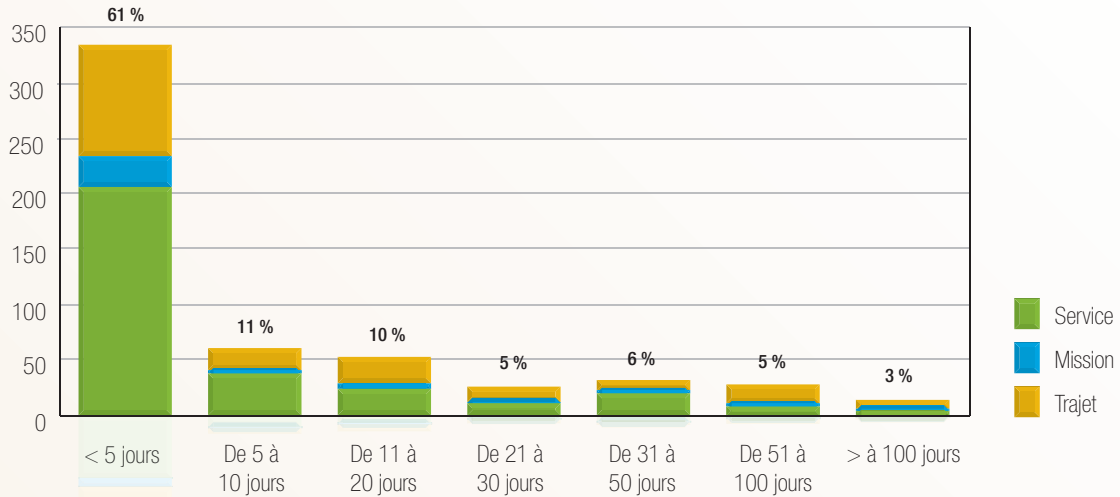
De même, la durée des jours d'arrêt des accidents de trajet est inférieure à la moyenne nationale du régime général (60 jours d'arrêt par accident pour l'année 2005)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Source : site internet de risques professionnels de la CNAMTS

<sup>2</sup> Source : CNAMTS - DRP

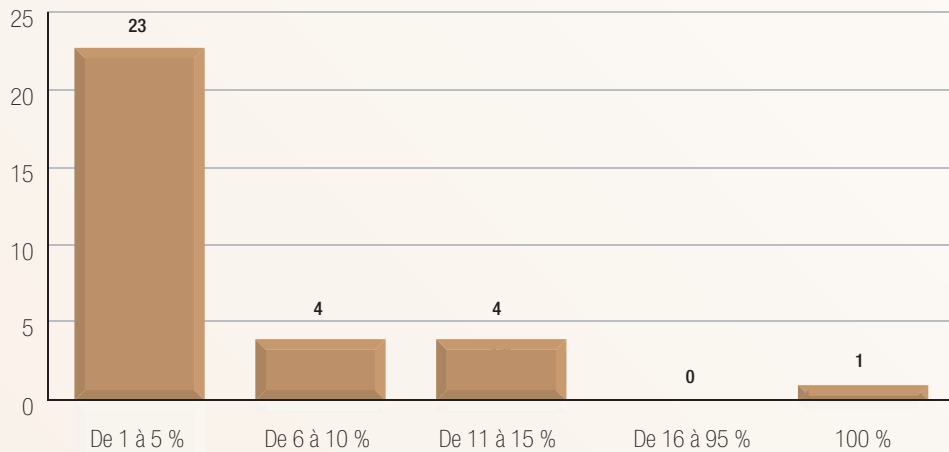


**[HISTO. 5] Répartition des accidents par nombre de jours d'arrêt**



61 % des accidents avec arrêt ont une durée inférieure à 5 jours.

**[HISTO. 6] Nombre de dossiers d'Incapacité Permanente Partielle (IPP) par tranche pour l'année 2006**



L'Incapacité Permanente Partielle (IPP) correspond à la réduction du potentiel physique, psychosensoriel ou intellectuel dont reste atteinte la victime d'un accident de service, de mission, de trajet ou d'une maladie professionnelle.

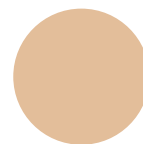
Au CNRS, 32 dossiers d'IPP (63 en 2004 et 51 en 2005) ont été instruits en 2006.

Le taux d'IPP est faible par rapport au régime général (0,39 % en 2003)<sup>3</sup> et représente 0,12 % de l'effectif CNRS.

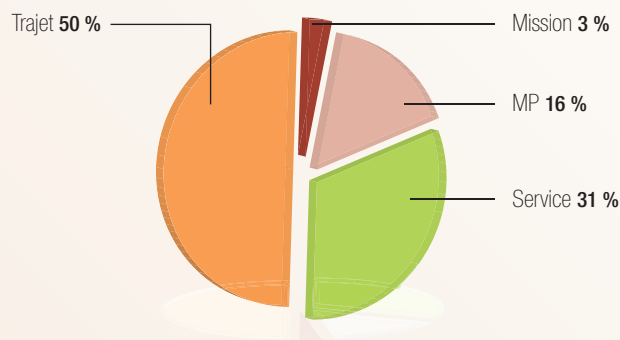
<sup>3</sup> Source: INRS







**[CAM. 1] Répartition des IPP > 0 par type d'accidents (trajet, mission, service) et pour les maladies professionnelles**



On remarque que les accidents de trajet ont été la cause de la moitié des incapacités permanentes partielles constatées.

### Taux de fréquence et taux de gravité

Le taux de fréquence est un indicateur normalisé nationalement rapportant le nombre d'accidents avec arrêt (hors trajet) au nombre total d'heures travaillées :

$$TF = \frac{\text{Nombre d'accidents de service et de mission avec arrêt} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

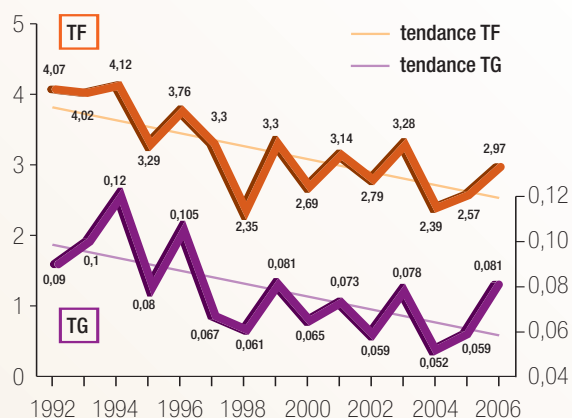
Le taux de gravité est un indicateur normalisé nationalement rapportant le nombre de jours d'arrêt (inclus les jours d'arrêt de l'année 2006) au nombre total d'heures travaillées :

$$TG = \frac{\text{Nombre de jours d'arrêt} \times 1\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

- Le taux de fréquence 2006 s'établit à 2,97
- Le taux de gravité 2006 s'établit à 0,081

Les taux de fréquence et de gravité ont été calculés en prenant en compte les accidents de service et de mission pour 31 096 agents permanents travaillant 1600 heures par an.

**[GRAPHE 1] Évolution des taux de fréquence et de gravité au cours des 10 dernières années**



Les taux de fréquence (TF) et de gravité (TG) sont inférieurs à ceux de tous les secteurs d'activité du régime général.

À titre d'exemple :

- le taux de fréquence et le taux de gravité moyens en France sont respectivement de 26 et 1,25 (données 2005),
- ceux du secteur des services (taux les plus bas) sont respectivement de 7,5 et 0,33,
- ceux du secteur du BTP (taux les plus hauts) sont de 54,6 et 2,84. <sup>4</sup>

<sup>4</sup> Source : CNAMTS direction des risques professionnels



## → Accidents de service et de mission

[TAB. 2] Accidents de service et de mission par éléments matériels

Éléments matériels	Nombre d'accidents	Nombre de jours d'arrêt
Chute de personne	49	1 231
Chute d'objet	1	178
Manutention - Manipulation	60	1 315
Heurt	8	103
Contact - Exposition	4	108
Projection	9	200
Explosion	3	66
Accident de la circulation	3	109
Agression	1	7
Autres	9	565
<b>TOTAL</b>	<b>147</b>	<b>3 882</b>

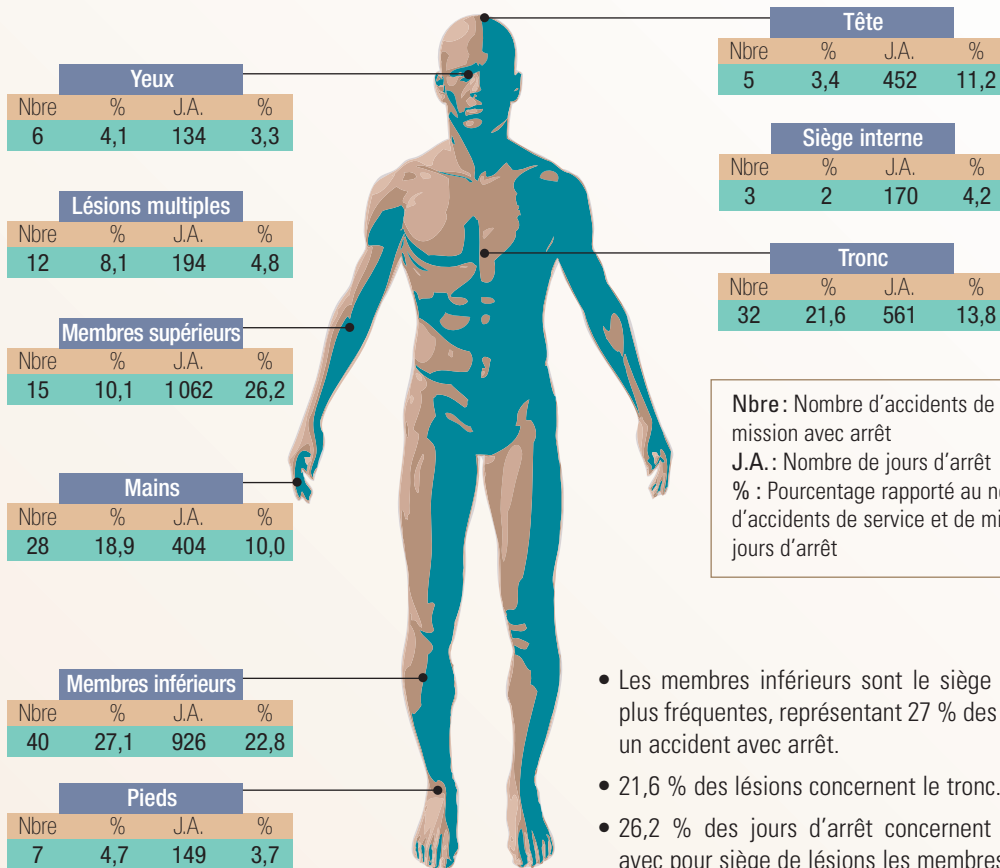
Les deux principales causes d'accidents de service et de mission avec arrêt sont comme les années précédentes :

- les accidents de manutention et de manipulation,
- les chutes de personnes.

Elles représentent 75 % des accidents de service et de mission avec arrêt et 65 % des jours d'arrêt (2 546 jours d'arrêt).

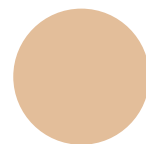
D'autre part, l'indice de gravité, c'est-à-dire le nombre de jours d'arrêt moyen par accident, est plus important pour les accidents liés à une chute (soit un indice de gravité de 25) que pour les accidents liés à une manutention/manipulation (soit un indice de gravité de 22).

[SCHÉMA. 1] Répartition des accidents de service et de mission par siège de lésions



- Les membres inférieurs sont le siège de lésions les plus fréquentes, représentant 27 % des lésions suite à un accident avec arrêt.
- 21,6 % des lésions concernent le tronc.
- 26,2 % des jours d'arrêt concernent des accidents avec pour siège de lésions les membres supérieurs.

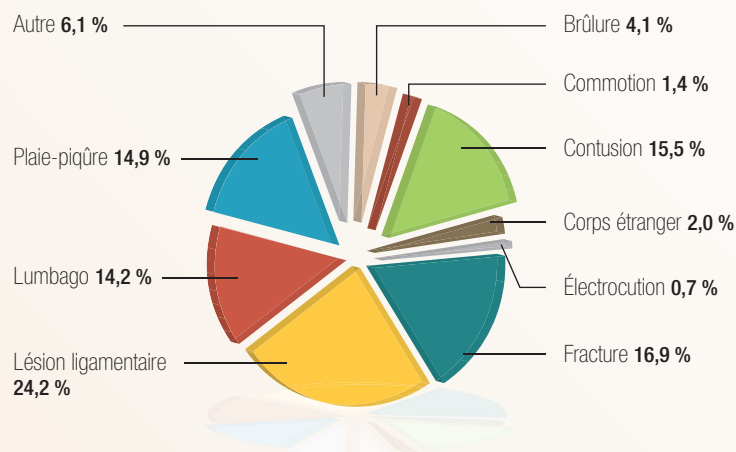




[TAB. 3] Accidents de service et de mission (avec arrêt) par nature de lésion

Nature des lésions	Nombre d'accidents	%	Nombre de jours d'arrêt	%
Autre	9	6,1	644	15,9
Brûlure	6	4,1	122	3
Commotion	2	1,4	6	0,1
Contusion	23	15,5	291	7,2
Corps étranger	3	2	21	0,5
Électrocution	1	0,7	2	0,1
Fracture	25	16,9	1 284	31,7
Lésion ligamentaire	36	24,2	953	23,5
Lumbago	21	14,2	375	9,3
Plaie/piqûre	22	14,9	354	8,7
<b>TOTAL</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>4 052</b>	<b>100</b>

[CAM. 2] Répartition des accidents de service et de mission (avec arrêt) par nature de lésion



Les lésions musculaires ou ligamentaires représentent 24 % des accidents avec arrêt et 23,5 % des jours d'arrêt. Ce sont, comme les années précédentes, les lésions les plus importantes.

Les fractures ont l'indice de gravité le plus important et représentent 31,7 % des jours d'arrêt.

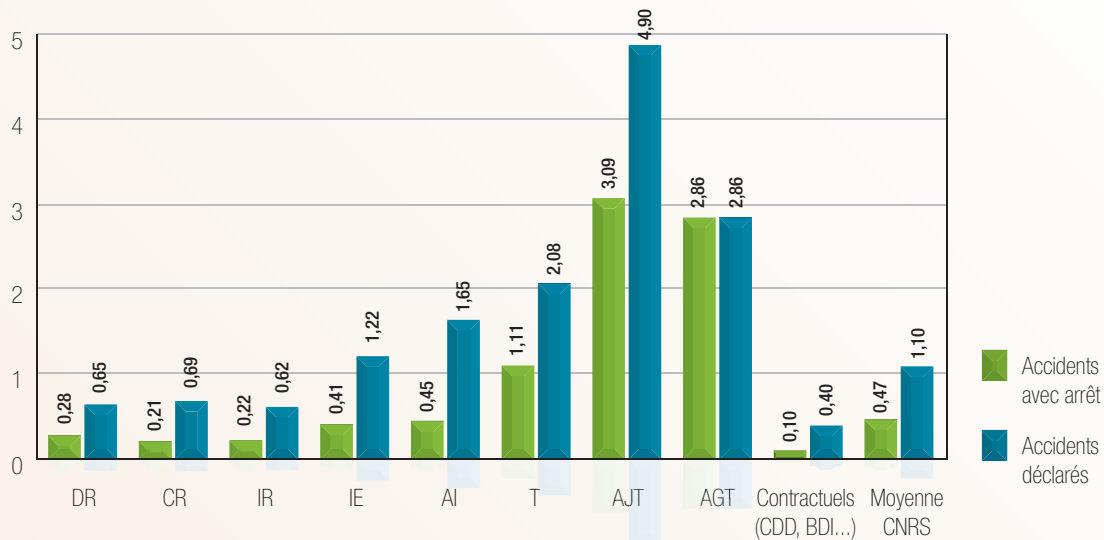


[TAB. 4] Accidents de service et de mission avec arrêt suivant les corps

Corps	Nombre Accidents	%	Nombre de jours d'arrêt	%
DR	13	8,9	587	14,5
CR	15	10,3	267	6,6
IR	6	4,1	94	2,3
IE	15	10,3	212	5,2
AI	11	7,5	328	8,1
T	51	34,9	1436	35,5
AJT	29	19,9	1047	25,9
AGT	1	0,7	10	0,2
Contractuels (CDD, BDI...)	5	3,4	68	1,7
<b>TOTAL</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	<b>4049</b>	<b>100</b>

Le corps des techniciens représente 35 % des accidents (hors trajet) avec arrêt.

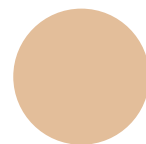
[HISTO. 7] Nombre d'accidents suivant les corps pour 100 personnes (Accidents de trajet et maladies professionnelles exclus)



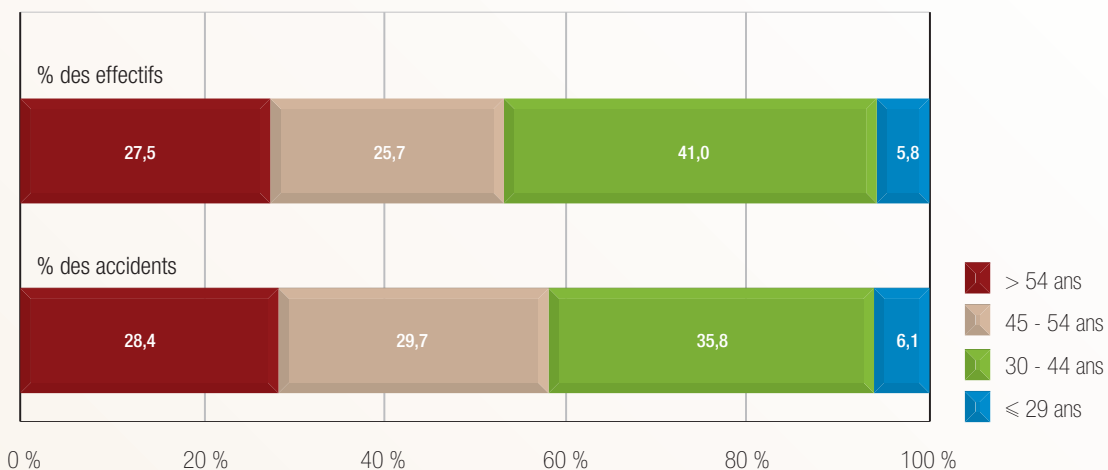
3 corps dépassent la valeur moyenne au CNRS (AGT, AJT, T) concernant les accidents (de service et de mission) avec arrêt.

On constate que les corps AGT et AJT ont le nombre d'accidents (de service et de mission) avec arrêt le plus élevé pour 100 personnes.





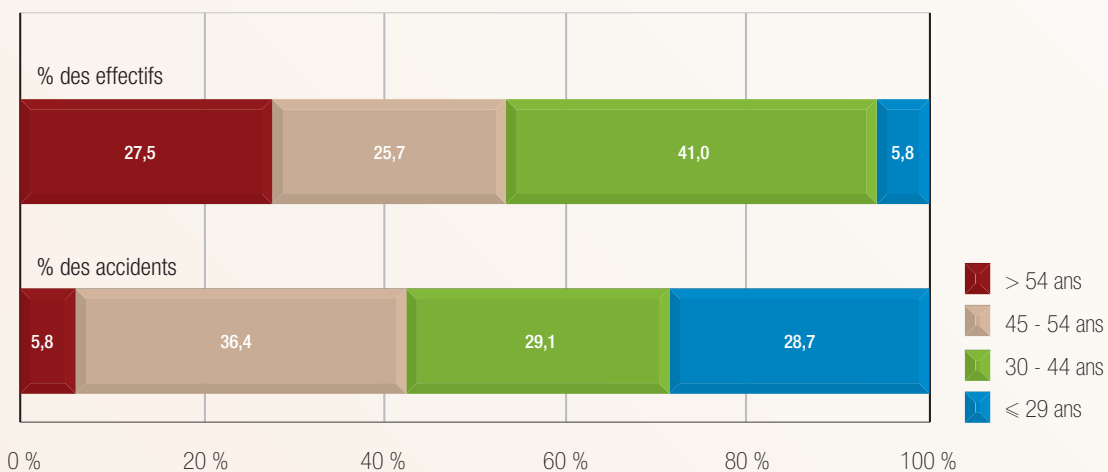
[ GRAPHE 2 ] Accidents de service et de mission avec arrêt suivant les âges



La comparaison des accidents par rapport à l'effectif par tranche d'âge (personnels permanents) montre que les catégories de tranche d'âge les plus jeunes ont des taux

d'accident un peu plus important. Ceci est confirmé depuis plusieurs années.

[ GRAPHE 3 ] Accidents avec arrêt suivant les âges (trajet compris)

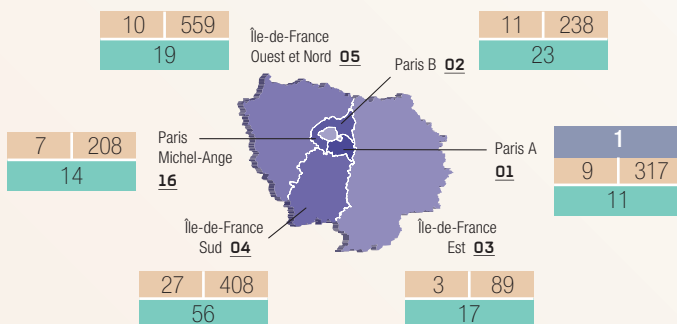
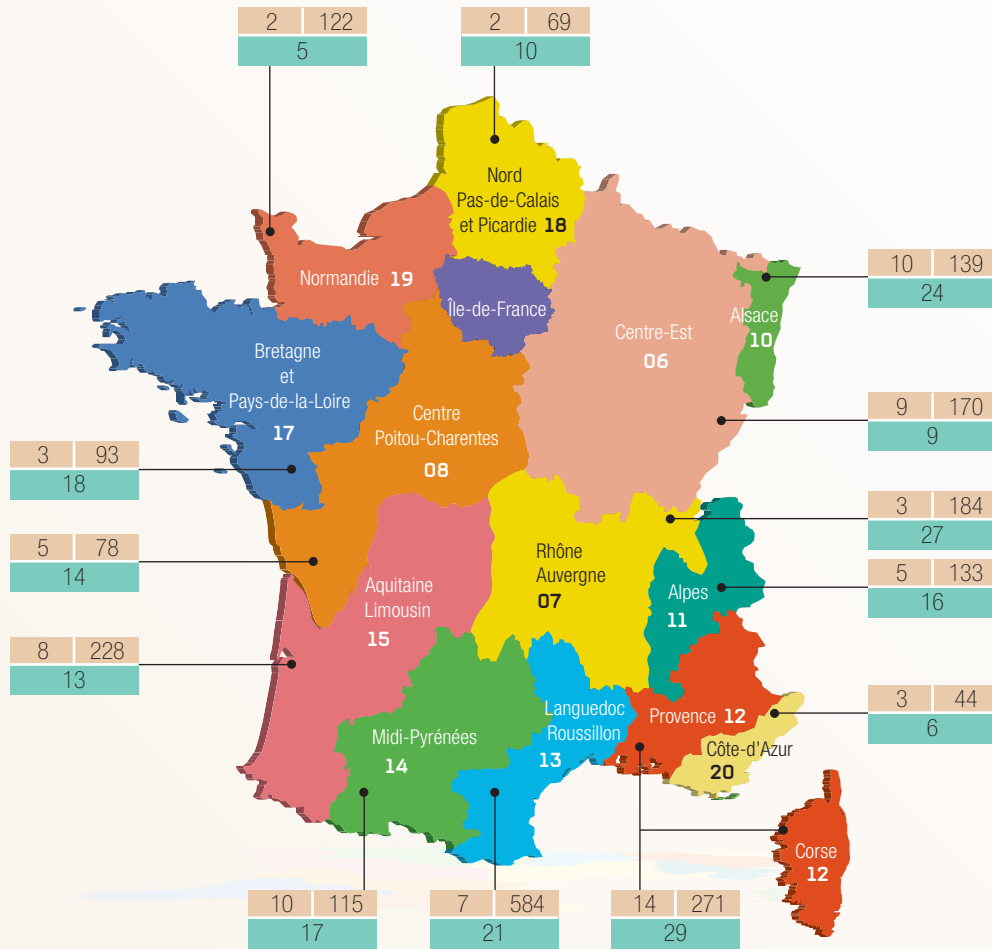


On remarque que l'influence des accidents de trajet dans la classe d'âge la plus jeune est très importante et par

contre faible pour la classe d'âge la plus âgée.



[CARTE 1] Répartition des accidents de service et de mission et des jours d'arrêt par délégation



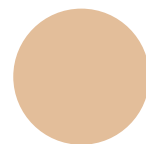
Pour l'année 2006, le nombre moyen d'accident avec arrêt par délégation est de 7 accidents (hors trajet) avec une moyenne de 27 jours d'arrêt par accident.

Légende :

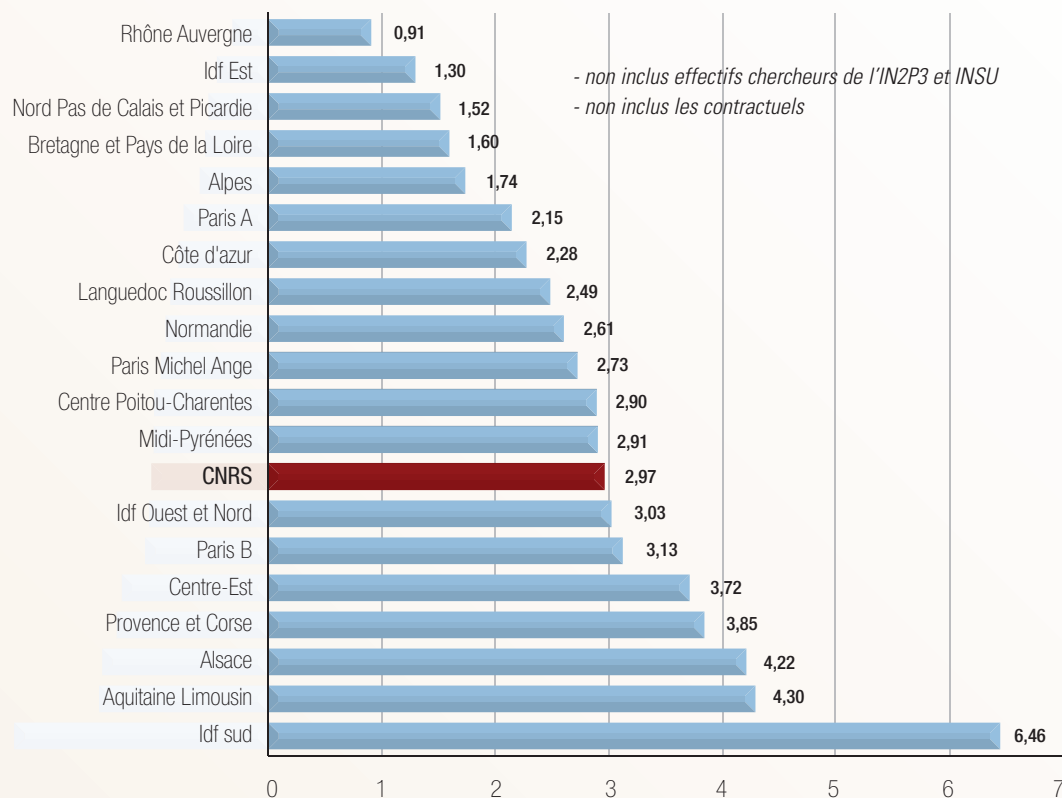
Nombre d'accidents mortels	
Nbre d'accidents avec arrêt	Nbre de jours d'arrêt
Nbre de déclarations d'accidents	

Structure globale CNRS	
148	4052
354	



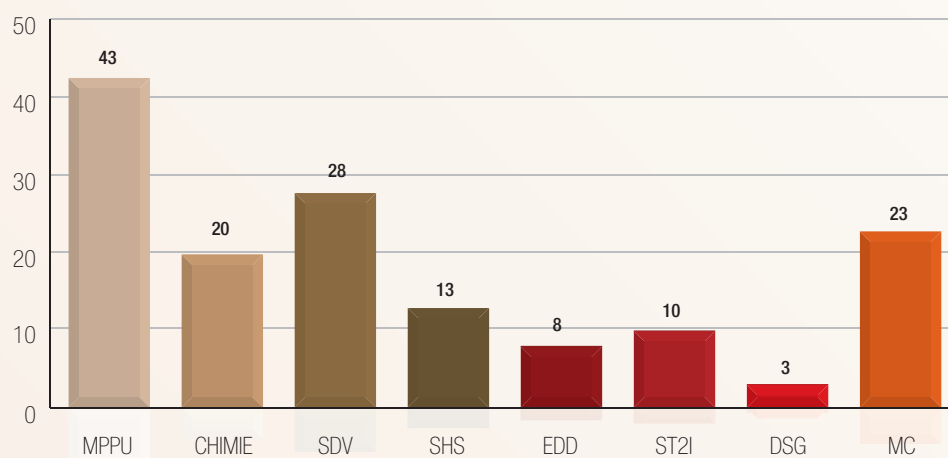


[HISTO. 8] Taux de fréquence par délégation



Remarque: seuls les taux de fréquence des délégations Ile de France Sud, Ile de France Est et Rhône-Auvergne sont significativement différents du taux du CNRS.

[HISTO. 9] Nombre d'accidents de service et de mission par département scientifique



Les départements scientifiques SHS, EDD et ST2I sont les départements ayant le moins d'accidents avec arrêt.



## → Accidents de trajet

En 2006, 193 déclarations d'accidents de trajet (139 en 2004 et 178 en 2005) ont été établies.

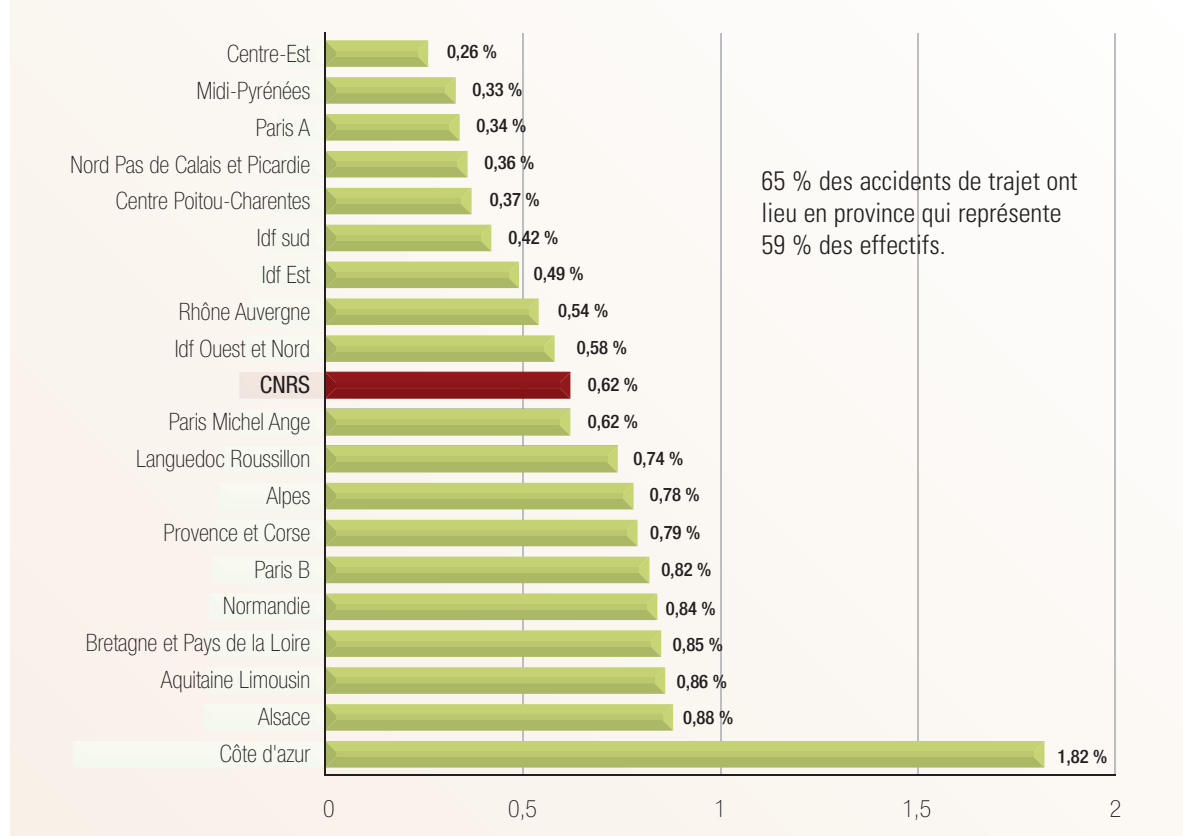
110 accidents avec arrêt supérieur à 24 heures (108 en 2005) ont entraîné 3876 jours d'arrêt (2630 en 2005).

Les accidents de trajet représentent 34 % des déclarations,

72 % des accidents avec arrêt et 48 % des jours d'arrêt.

On constate une faible augmentation (1,8 %) du nombre d'accidents de trajet avec arrêt et une augmentation de 47 % du nombre de jours d'arrêt des accidents de trajet par rapport à l'année 2005.

[HISTO. 10] Répartition des déclarations d'accidents de trajet par délégation pour 100 personnes



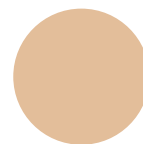
[TAB. 5] Circonstances des accidents de trajet

Circonstances	Nombre de déclaration d'accidents	Pourcentage des accidents (%)	Nombre de jours d'arrêt	Pourcentage des accidents (%)
Chute de personne	75	38,9	1776	45,7
Heurt	6	3,1	5	0,1
Accident de circulation	107	55,4	2079	53,5
Agression	1	0,5	1	0,1
Autres	4	2,1	24	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>193</b>	<b>100</b>	<b>3885</b>	<b>100</b>

Comme les années précédentes, les deux principales causes des accidents de trajet sont les accidents de circulation et les chutes de personnes.



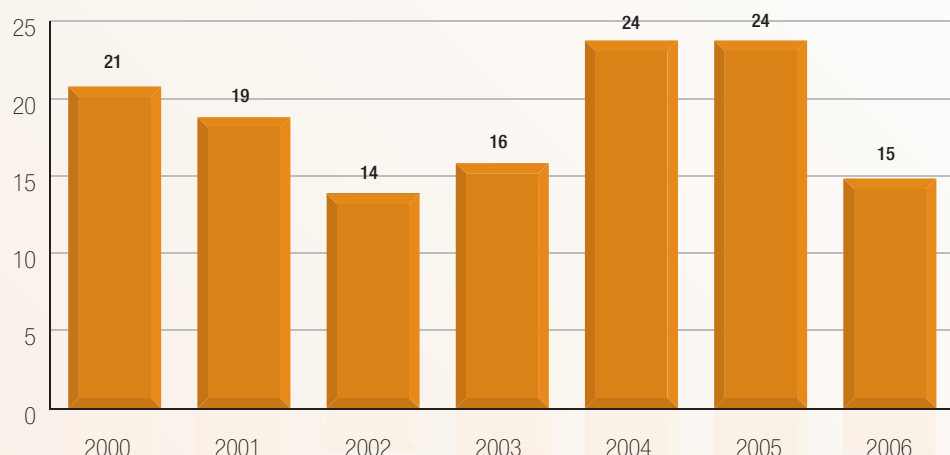




## → Maladies professionnelles

### *Déclarations de maladies professionnelles*

En 2006, 15 maladies ont été reconnues au Service des pensions et accidents du travail du CNRS.



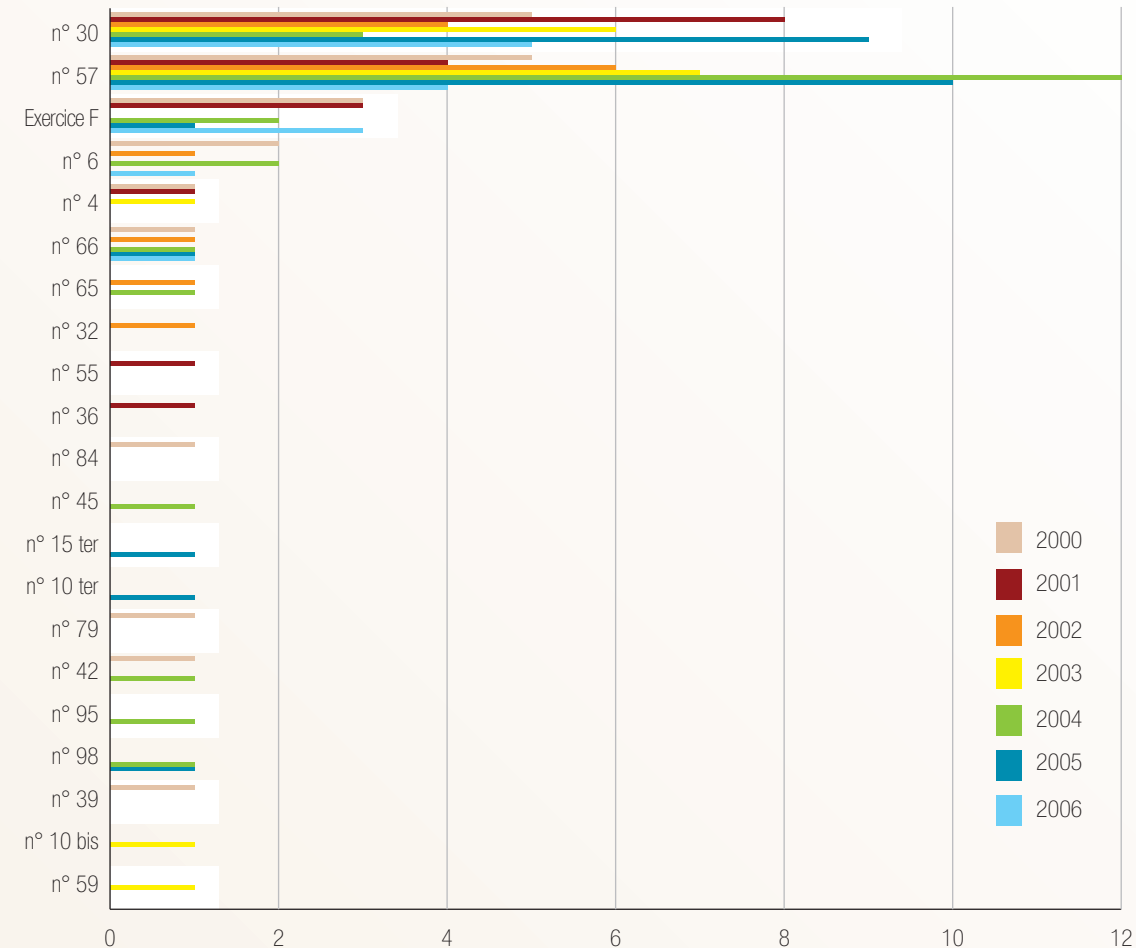
### *Types de maladies professionnelles déclarées*

[TAB. 6] Maladies professionnelles reconnues en 2006

N° du tableau et type de maladie professionnelle	Nature	Nbre	Délégations concernées
N° 4	Leucémie aiguë myéloïde	1 cas	Aquitaine Limousin
N° 6	Tumeur de l'oreille interne droite Affection due aux rayonnements ionisants	1 cas 1 cas	Midi-Pyrénées IDF Sud
N° 57C - Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail (poignet - main et doigt)	Canal carpien bilatéral	1 cas	Paris Michel Ange
N° 57B - Affections périarticulaires	Épicondylite	2 cas	Alsace, Bretagne et Pays de la Loire
N° 30 - Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	Plaques pleurales bénignes Plaques pleurales Autre (plaques pleurales)	1 cas 2 cas 1 cas	IN2P3 Paris B, Rhône Auvergne Paris B
N° 30 B	Plaques pleurales unilatérales non calcifiées	1 cas	Rhône Auvergne
N° 66 - Rhinites et asthmes professionnels	Intoxication par exposition aux produits chimiques : chloroplatinates pentoxyde de vanadium, notamment.	1 cas	Midi-Pyrénées
Maladie d'origine professionnelle (255)	Contusion, écrasement (tronc) Tendinite chronique avec rupture opérée du tendon extenseur du pouce gauche Rhizarthrose (lésion ligamentaire du pouce)	1 cas 1 cas 1 cas	Paris A Nord-Pas-de-Calais et Picardie Alsace

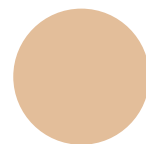


**[HISTO. 11] Évolution du nombre de déclarations de maladies professionnelles au cours des 4 dernières années par année et par n° de tableau du régime général (Art. R.461-3)**



- Tableau n° 30: Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante
- Tableau n° 57: Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail
- Exercice F.: Affections contractées dans l'exercice des fonctions
- Tableau n° 6: Affections provoquées par les rayonnements ionisants
- Tableau n° 4: Hémopathies provoquées par le benzène
- Tableau n° 66: Rhinite et asthmes professionnels
- Tableau n° 65: Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
- Tableau n° 32: Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sels minéraux
- Tableau n° 55: Affections professionnelles dues aux amibes
- Tableau n° 36: Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse
- Tableau n° 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
- Tableau n° 45: Infections d'origine professionnelles par les virus des hépatites A, B, C, D et E
- Tableau n° 15 ter: Lésions prolifératives de la vessie provoquées par les amines aromatiques et leurs sels
- Tableau n° 10 ter: Affections cancéreuses causées par l'acide chromique et les chromates et bichromates alcalins
- Tableau n° 79: Lésions chroniques du ménisque
- Tableau n° 42: Surdit  provoqu e par les bruits l sionnels
- Tableau n° 95: Affections professionnelles de m canisme allergique provoqu es par les prot ines de latex
- Tableau n° 98: Affections chroniques du rachis lombaire provoqu es par la manutention manuelle de charges lourdes
- Tableau n° 39: Maladies professionnelles engendr es par le bioxyde de mangan se
- Tableau n° 10 bis: Affections respiratoires provoqu es par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins
- Tableau n° 59: Intoxications professionnelles par l'hexane





## → Observations

L'évolution générale des taux de fréquence et de gravité de ces 15 dernières années montre toujours une légère diminution des taux d'accidents corporels et des incapacités temporaires.

On constate toutefois pour l'année 2006, une augmentation de 8,3 % de l'ensemble des déclarations d'accidents. Ceci s'accompagne d'une augmentation de 48 % des jours d'arrêt (2201 jours d'arrêt sont des jours reportés de l'année 2005).

Les indicateurs restent relativement bons comparés aux autres secteurs d'activité du régime général. Cependant ces résultats doivent être nuancés car ils dépendent des déclarations administratives effectuées par les agents. De plus, aucune information n'existe concernant les déclarations d'accidents des étudiants ou des personnes d'autres établissements (partenaires, entreprises extérieures...).

Le nombre de déclaration d'accidents de trajet augmente de 7,3 % et représente plus de 40 % des accidents avec arrêt et près de la moitié du nombre des incapacités temporaires.

Ces chiffres restent relativement importants en comparaison du régime général où les accidents de trajet avec arrêt représentent 10 % des accidents et 16 % du nombre des incapacités temporaires<sup>5</sup>. Cela est dû au faible nombre d'accident de service.

Le taux d'accident de trajet ramené à l'effectif reste relativement faible par rapport au régime général; on dénombre un taux de 0,36 % d'accidents de trajet au CNRS contre 0,43 % pour le régime général.

Au niveau des maladies professionnelles, les affections provoquées par l'inhalation des poussières d'amiante et celles provoquées par les gestes et postures de travail constituent toujours les premières causes des déclarations de maladies professionnelles.

<sup>5</sup> Source: CNAMTS DRP

## Dommages matériels et incorporels

### • INCENDIE - EXPLOSION

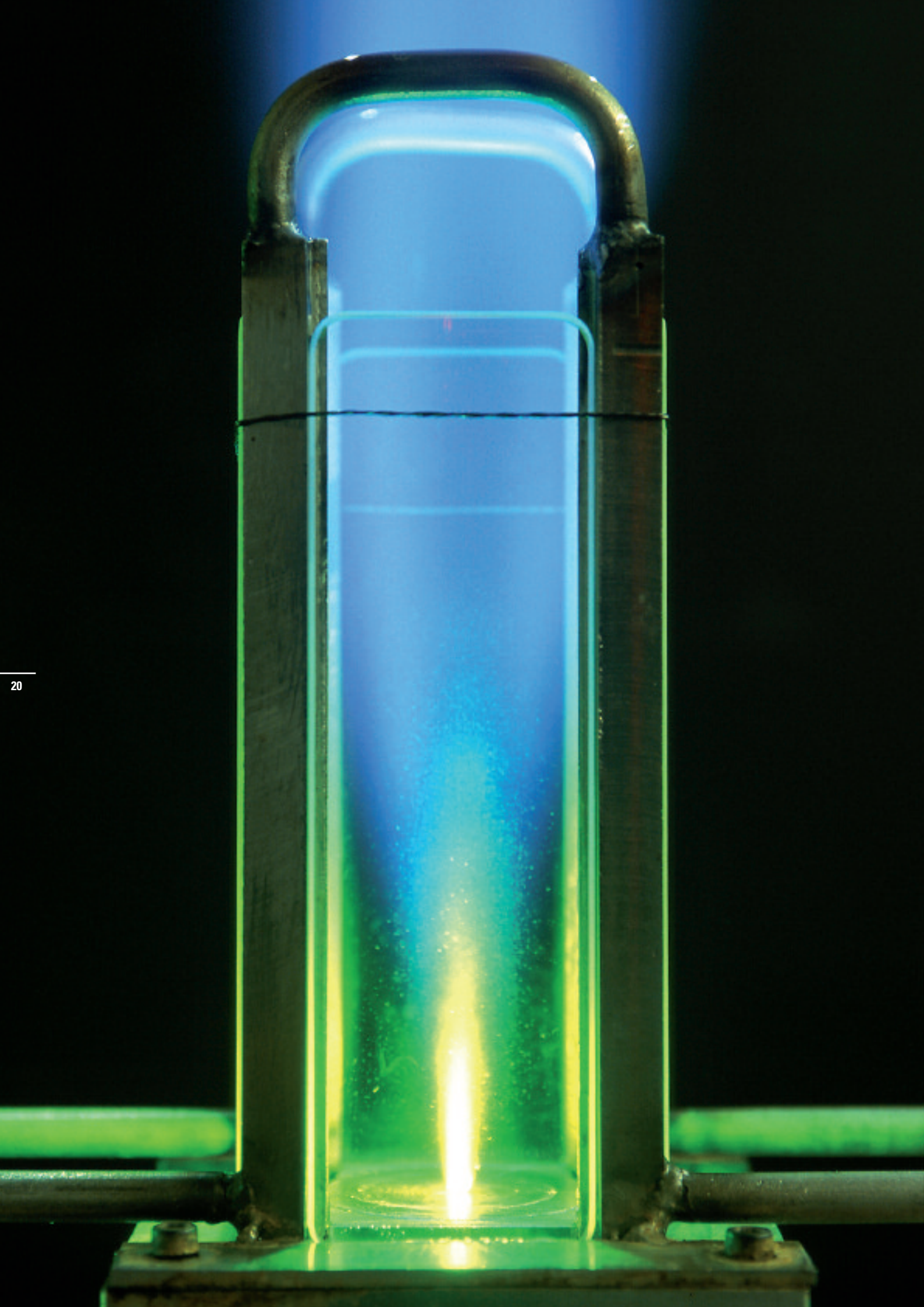
Le 24 mars 2006 une explosion a soufflé un bâtiment de l'ENSC de Mulhouse abritant des équipes de trois UMR CNRS. Cette explosion a provoqué la mort d'un enseignant chercheur et a blessé plusieurs personnes dont une gravement. Une instruction judiciaire est en cours. Des dispositions ont rapidement été prises pour reloger les équipes et le retour d'expérience est en cours de mise en œuvre (application de la réglementation ATEX et opération de mise en sécurité des laboratoires du département de chimie).

En octobre, la suppression créée par le déclenchement intempestif d'un système d'extinction automatique dans une unité du campus d'Orsay a provoqué l'effondrement de deux pans de murs et la chute de dalles de plafond. Cet accident rappelle la nécessité d'une prise en compte correcte de la résistance de la structure du bâti dans la conception de telles installations.

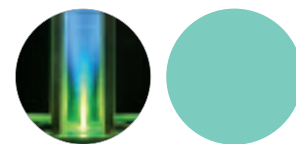
Plusieurs explosions sans conséquences corporelles ont été provoquées par des mélanges incompatibles dans des bonbonnes de récupération de déchets chimiques (en particulier à Lyon en février à l'INSA et en avril à l'école centrale). L'examen critique des procédures de récupération des déchets chimiques a été rappelé en réunion d'IRPS.

### • AUTRES DOMMAGES

Des dépassements de seuil de concentration de légionnelles ont été constatés sur plusieurs tours aérofrigorifères (DR4 et DR12). Le remplacement progressif de ces équipements devrait supprimer à terme ce risque environnemental.



## 2. Bilan des réalisations 2006



Le bilan des réalisations porte sur la période qui s'étend de janvier à décembre 2006.

### Sur l'ensemble du CNRS

Au-delà des actions récurrentes, le programme de prévention 2006 comprenait plusieurs actions spécifiques retenues lors du CHS du CNRS du 16 mai 2006.

Les résultats des principales actions achevées sur 2006 sont les suivants :

- Parution en juillet 2006 de l'instruction n°06003DRH sur l'organisation de la prévention au sein des unités, ainsi que sur la nature et les conditions d'exercice de la mission des ACMO.
- Conditions du transfert aux délégations de la gestion de la prévention et de la sécurité des unités de l'IN2P3, hors sûreté nucléaire et radioprotection, précisées en mars 2006. Transfert achevé en 2006.
- Développement de l'application informatique d'évaluation des risques achevé en 2006 pour déploiement en 2007.
- Conditions d'application de la réglementation sur la prévention du risque chimique précisées en juin 2006.
- Recommandations pour mieux informer les ACMO des accidents et faciliter le retour d'expérience, parues en janvier 2006.
- Conditions de la mise en place de plans régionaux « pandémie » précisées en mars et juillet 2006 - Inventaires achevés en délégation en mai.

Des informations plus détaillées sur ces actions sont fournies ci-après, par domaines.

### → Politique de santé et de sécurité

- La charte mettant en évidence l'engagement de la direction générale pour la santé et la sécurité n'a pas encore été rédigée (cf. *programme 2007*).
- Le programme national de prévention et de sécurité et son avancement ont été présentés régulièrement aux délégués régionaux, au CHS, aux IRPS ainsi que sur certaines délégations. Il n'a pas été présenté au comité de direction. Il a été intégré dans les programmes des délégations régionales.
- La CNPS a été associée à un groupe de travail sur la cartographie des risques au CNRS, poursuivant en cela la réflexion sur une gestion globale prévisionnelle des risques amorcée en 2004.

### → Organisation et structure

#### • UNITÉS

- L'instruction n°06003DRH sur l'organisation de la prévention au sein des unités, ainsi que sur la nature et les conditions d'exercice de la mission des ACMO et leur formation a été publiée le 21 juillet 2006.

- Un groupe de travail comprenant des IRPS, des ACMO et un responsable formation a été créé en janvier 2006 pour actualiser le contenu de la formation ACMO (CNPS/FG/MV/06.09 du 30/01/06).

#### • IN2P3

Les conséquences, dans le domaine de la sécurité, du transfert de la DR28 vers les autres délégations ont été précisées en concertation entre l'IN2P3, les délégations concernées et la CNPS par une note aux délégations de mars 2006 (CNPS 06.016 du 2/03/06). Un premier bilan tend à montrer que ce transfert s'est effectué sans conséquences dommageables pour la sécurité.

#### • LE CHS DU CNRS s'est réuni trois fois en 2006.

Les principaux sujets étudiés ont été :

- le risque trajet le 21 mars,
- le bilan 2005 - programme 2006 de prévention et de sécurité et l'application de la réglementation sur le risque chimique le 16 mai,
- le rapport d'activité 2005 de la médecine de prévention, la suppression du CHS de l'IN2P3 et le logiciel d'évaluation des risques professionnels le 14 novembre.

• **LES CSHS DE DÉLÉGATION** ne se sont réunis que 24 fois sur l'ensemble du CNRS au cours de l'année 2006, malgré une note du secrétaire général de 2003 rappelant l'obligation réglementaire de réunion au moins deux fois par an.

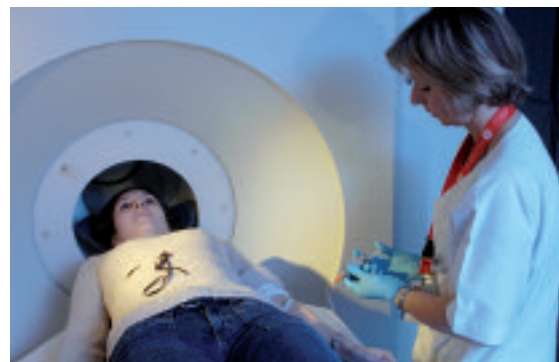
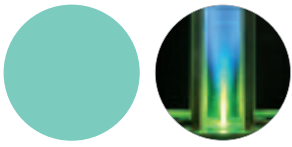


Plate-forme d'imagerie, caméra TEP (Tomographie à Émission de Positons) à haute résolution pour l'imagerie du cerveau. Injection d'une molécule radioactive marquée au fluor18 (émetteur de positons).



## → Information, communication, documentation

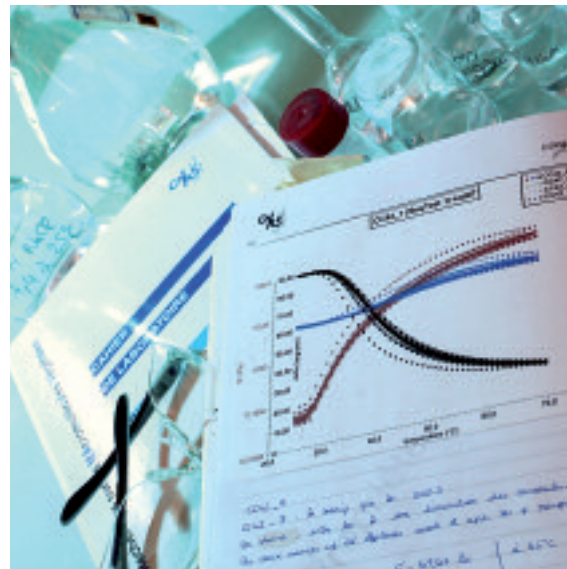
- La veille documentaire (articles, normes...) engagée en 2005 par la CNPS et venant en complément de la veille réglementaire a été poursuivie.
- Deux numéros de « Prévention info » ont paru :
  - N° 20 : instruction « ACMO », pandémie grippale, bilan AïE
  - N° 21 : programme prévention et sécurité 2006, approvisionnement en produits sanguins, missions à l'étranger
- L'intérêt d'une base documentaire réglementaire et technique permettant un accès rapide aux informations nécessaires aux délégations n'a pas été examiné (cf. *programme 2007*).

## → Règlements

- L'application des nouvelles réglementations a été poursuivie pour les textes suivants. Des informations plus détaillées sont fournies dans les chapitres indiqués entre parenthèses.
  - Le décret n° 2001-97 du 1<sup>er</sup> février 2001 relatif aux cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction et le décret n° 2003-1254 du 23/12/2003 sur le risque chimique (Risques corporels).
  - Le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 imposant un document écrit d'évaluation des risques (Risques corporels).
  - Le décret n° 2002-460 du 4 avril 2002 relatif à la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants (Risques corporels).
  - Le décret n° 2003-296 du 31 mars 2003 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants (Risques corporels).
  - Le décret n° 2001-840 du 13/09/2001 relatif à l'amiante (Intégration de la sécurité à la conception, mises en conformité).
  - L'arrêté du 5 décembre 2002 relatif au transport des matières dangereuses par route (Contrôle).
  - Le plan gouvernemental de prévention et de lutte « Pandémie grippale » (Situations d'urgence).

Elle a été engagée pour le texte suivant :

- La directive 99/92/CE du 16-12-99 relative au risque d'explosion et ses décrets de transposition (Intégration de la sécurité à la conception, mises en conformité).
- L'intérêt de disposer d'une structure documentaire permettant un accès aisé à l'ensemble des notes et procédures internes au CNRS en matière de sécurité et d'environnement n'a pas été étudié.



## → Contrôles, inspections et audits

### • INTERNES

- Le nombre de visites d'unité par les ingénieurs régionaux de prévention et de sécurité ou les médecins de prévention est en baisse (cf. « *sur les délégations* »).
- La réflexion sur l'intérêt d'audit interne a été amorcée dans le cadre de l'action engagée avec la direction des finances (cf. « *Intégration de la sécurité* »).
- Une réflexion pour clarifier les conditions de mise en œuvre des contrôles avait été engagée en décembre 2002 lors d'une réunion entre IRPS et responsables logistique. Cette réflexion n'a pas été poursuivie en 2006.

### • EXTERNES

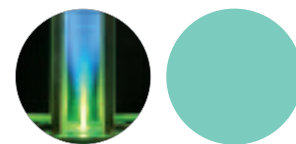
- Cinq délégations ont fait l'objet d'une inspection d'hygiène et de sécurité partielle de la part du service compétent du ministère chargé de la recherche : Bretagne - Pays de Loire, Centre-Poitou-Charentes, Normandie, Côte d'Azur, Provence.
- Les directions de la sûreté nucléaire et de la radioprotection sont intervenues lors de demandes d'autorisation d'utilisation de sources radioactives.

## → Plan d'actions et suivi

### • DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

La rédaction de bilans et programmes de prévention régionaux détaillés se développe au-delà des éléments figurant déjà dans le compte rendu des CSHS des délégations.





- UNITÉS

Les directeurs d'unité ont poursuivi la mise en œuvre des actions inscrites dans leur document unique d'évaluation des risques (cf. *Identification des dangers, évaluation et maîtrise des risques*).

## → Formation et sensibilisation

- L'effort important de formation de toutes les catégories de personnel s'est poursuivi à un rythme soutenu (cf. *annexe 1*).

Les actions de formation suivantes ont été réalisées en appui au programme d'action national :

- Ingénieurs régionaux prévention et sécurité.
- Élaboration d'une demande d'autorisation de détention de source radioactive et évolution de la réglementation.
- Mise en situation d'un plan d'urgence.
- Élaboration du document unique (réalisée en octobre et novembre pour les IRPS).
- Communication pour ACMO.
- Gestion des déchets.
- Transport de matières dangereuses.

Les formations sur le risque trajet n'ont pu être réalisées et le seront en 2007.

Les principales actions de formation au niveau régional ont été les suivantes (cf. *partie « sur les délégations »*) :

- Les formations SST/recyclage.
- Les formations nouveaux entrants.
- Les formations à l'utilisation des extincteurs.



- La formation « Prévention et management d'unité » destinée aux nouveaux directeurs d'unité a été poursuivie. Elle répond à une demande forte des directeurs et est un facteur important de promotion de la politique de prévention du CNRS auprès de la ligne hiérarchique.

## → Intégration de la sécurité à la conception - mises en conformité

### • OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Les IRPS sont de plus en plus associés aux opérations immobilières (cf. *partie « en délégation »*).

### • AMIANTE

En application de la note CNPS/FG/AL/MV/04.067 du 15 novembre 2004, les actions suivantes ont été achevées à 90 % par les services logistiques et techniques :

- repérage des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante,
- établissement du dossier technique à partir des éléments recueillis lors du repérage.

La campagne nationale pour achever l'élimination des équipements de laboratoire contenant de l'amiante n'a pas été engagée.

### • MISE EN CONFORMITÉ - SÉCURITÉ

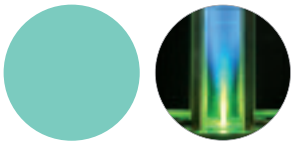
Dix opérations de mise en sécurité ou conformité vis-à-vis des personnes, des biens et de l'environnement, hors installations électriques, ont été conduites en 2006 pour un montant de 606 500 €. Elles ont concerné essentiellement les systèmes de sécurité incendie.

Une réflexion a été engagée par la direction des finances sur l'entretien du patrimoine immobilier. Dans ce cadre un groupe de travail « mise en sécurité », dont les missions ont été précisées au premier trimestre 2006, a été créé en concertation avec la CNPS.

Il a réalisé un état de la situation concernant :

- les dossiers techniques amiantes,
- les sorbonnes,
- les locaux à réglementation particulière (ERP, IGH),
- la sécurité du personnel de maintenance vis-à-vis du risque de chute de hauteur.

À terme, il pourrait conduire l'établissement de standards internes de sécurité dans la conception des laboratoires tel que prévu au programme pluriannuel dans le but de mieux prendre en compte les règles de sécurité lors de la conception, la construction, l'aménagement ou la modification de locaux ou de bâtiments.



- SUITE DE L'EXPLOSION À L'ENSC MULHOUSE

Cet accident a généré deux actions non prévues au programme :

- Prise en compte de la réglementation Atmosphère Explosive (ATEX) : une présentation a été faite aux IRPS par l'INERIS en juin 2006 et des dispositions propres au CNRS devront être établies en 2007.
- Un repérage des situations à risque important dans les laboratoires de cinq délégations a été engagé sur la demande du département de Chimie.

- ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le point concernant l'application de la réglementation en la matière, qui devait être fait en liaison avec le BPI, ne l'a pas été (cf. programme 2007).

## → Identification des dangers, évaluation et maîtrise des risques

*Remarque :* le découpage par dommages, choisi par usage et commodité, est un peu artificiel car un même danger peut causer des dommages dans plusieurs catégories. Ainsi l'incendie (danger) peut causer des destructions de bâtiment (dommage aux biens matériels) mais aussi induire l'arrêt plus ou moins long d'une équipe ou d'une unité (dommage à l'activité), entraîner l'asphyxie de personnes par les fumées (dommage corporel), voire provoquer une pollution par les eaux d'extinction (dommage à l'environnement).

## > Risques corporels

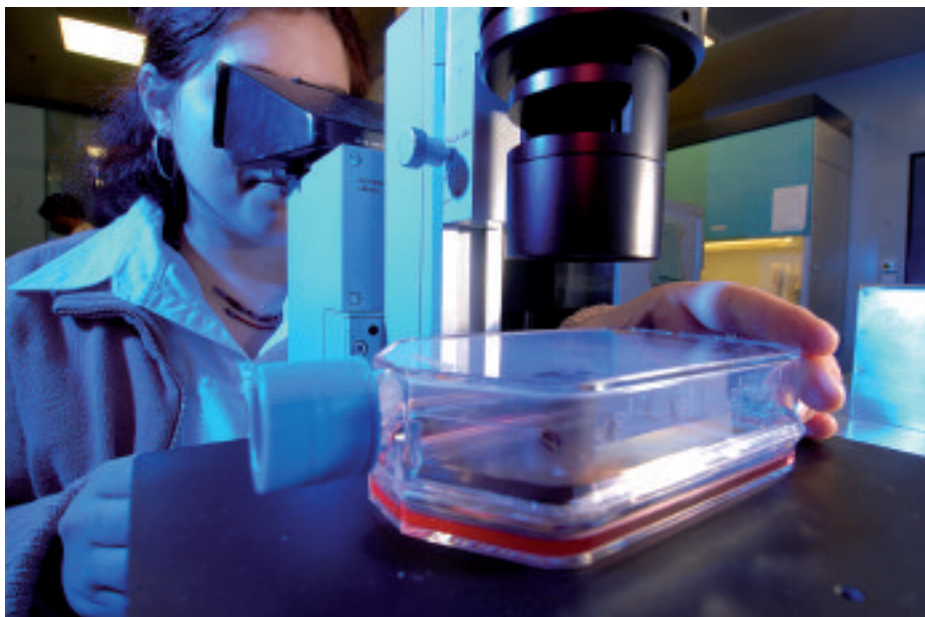
- ÉVALUATION DES RISQUES - DOCUMENT UNIQUE

La démarche d'évaluation des risques et sa traduction dans l'élaboration d'un document unique ont été poursuivies activement sur l'ensemble des délégations.

Ainsi plus d'un tiers des unités hébergées par le CNRS disposent d'un document unique. Seul un quart des unités hébergées par un partenaire en disposent.

La mise en place de l'application informatique destinée à faciliter la réalisation du document unique s'est poursuivie.

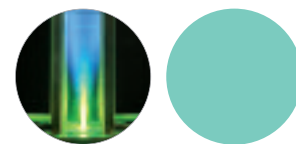
- Une version prototype a été testée dans six unités des délégations 4, 10, 14 et 15 de février à juin 2006.
- Suite à ces tests, une version V1 a été développée par le SSI de la DR10 en liaison avec le groupe de travail *ad hoc*.
- Les IRPS ont été formés à cette application en octobre et novembre.
- Les dispositions ont été prises pour que l'application puisse temporairement être hébergée par le SSI de la DR10 pour l'ensemble des unités hébergées par le CNRS.
- Il a été mis fin au groupe de travail *ad hoc* en novembre, celui-là ayant mené à terme avec succès sa mission (bilan de l'avancement, développement d'une méthode générale d'évaluation, élaboration du cahier des charges de l'application informatique...). Un nouveau groupe de travail, construit autour des compétences adéquates (informaticiens, préventeurs, utilisateurs) accompagnera l'étape de déploiement.



L'étude des cellules en culture est essentielle pour décortiquer les mécanismes moléculaires de la prolifération cellulaire.







- Sollicité par les partenaires afin de pouvoir disposer de l'outil informatique, le CNRS a fourni une réponse de principe positive, la mise à disposition ne pouvant toutefois s'envisager qu'après un retour d'expérience interne suffisant (cf. *programme 2007*).

Rapport d'activité d'unité : les éléments communs entre le document unique et la partie sécurité du rapport d'activité d'unité pour les comités d'évaluation n'ont pas encore été précisés.

### • RISQUE LIÉ AU TRAJET

Ce risque représente 43 % de la totalité des accidents avec arrêt au CNRS en moyenne sur les cinq dernières années. Le groupe de travail ad hoc, créé en juin 2004 dans le cadre du CHS, a rédigé un rapport qui a été présenté au CHS du 21 mars 2006. Parmi les actions pluri-annuelles proposées dans ce rapport, les suivantes ont été retenues pour 2006.

- Sensibilisation des IRPS et médecins de prévention : sera réalisée en 2007 dans le cadre d'une journée commune.
- Formation pratique spécifique à la conduite de véhicule : planifiée pour 2007.
- Note d'information auprès des délégués régionaux demandant d'intégrer cette problématique dans leur plan d'action de formation.
- Intégration de ce risque dans le système retour d'expérience AÎE. Cette action a été mise en œuvre en 2006.
- Intégration de ce risque dans le document unique : cette action a été mise en œuvre en 2006.
- Sensibilisation à destination des agents.

### • CHUTE ET MANUTENTION

Ces risques constituent, à égalité, les deux premières causes d'accident et d'arrêt hors trajet au CNRS.

L'analyse des données recueillies sur ces risques a été effectuée (cf. *chapitre « Statistique des accidents » du Bilan Programme 2004-2005*). Les données sont toutefois trop imprécises pour permettre d'identifier des actions ciblées.

La réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour réduire ces risques n'a pu être poursuivie en 2006. Toutefois les formations « gestes et postures » délivrées en délégation dans le cadre des plans de formation ont permis de contribuer à la maîtrise du risque « manutention ».

### • RISQUE CHIMIQUE

Les conditions d'application du décret « Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction » et du décret

sur la prévention du risque chimique du 23 décembre 2003 ont été précisées par une note de cadrage en juin (CNPS/06.30 du 23/06/06). Un résumé de cette note a été adressé aux directeurs d'unité.

Certains documents d'enregistrement ou outils destinés à faciliter la mise en œuvre de cette note ont été mis à la disposition des unités :

- Inventaire des produits.
- Fiche d'accueil.
- Liste de personnes exposées.

D'autres en cours de développement seront fournis en 2007 :

- Fiche individuelle d'exposition, commune avec l'INSERM.
- Fiche de sensibilisation.
- Méthode semi-quantitative d'évaluation du risque à valider.

### • NANO-OBJETS

Un repérage des laboratoires utilisant des nano-objets pouvant présenter des risques pour le personnel et de ceux travaillant sur ce risque a été engagé via les départements scientifiques (note CNPS/06.054 du 10 novembre 2006).

Les recommandations du CNRS vis-à-vis de ce risque professionnel potentiel pour les agents ont fait l'objet d'un projet de note par un comité ad hoc.

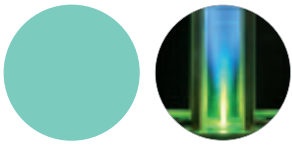
Des premiers contacts ont été pris avec l'INRS pour envisager des coopérations en matière de métrologie et de protection vis-à-vis de ce risque, en concertation avec les départements concernés et en cohérence avec les actions menées au niveau régional.



Travail en salle blanche de 1000 m<sup>2</sup> (classe 100) dont 300 m<sup>2</sup> dédiés à la croissance de nanostructures semiconductrices III-V.

### • RISQUE BIOLOGIQUE

En complément des recommandations fournies dans le cahier de prévention « Risque biologique », les conditions d'approvisionnement en produits sanguins ont été précisées dans un article du numéro 21 de Prévention Infos.



- RISQUE RADIOLOGIQUE

Le guide sur la radioprotection est achevé et prend en compte les derniers arrêtés. Il devrait être publié au premier semestre 2007.

Les conseils concernant les demandes d'autorisation de détention de sources radioactives fournis en 2004 ont été complétés en avril 2006 pour tenir compte des évolutions de la réglementation et de l'organisation des autorités de contrôle. La validation par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) est toujours attendue malgré de nombreuses relances et un accord de principe.

Deux actions prévues restent à mener en matière de radioprotection :

- Une à l'intention des directeurs d'unité concernant leur responsabilité en matière de radioprotection (organisation, nomination de PCR, contrôles...).
- Une autre pour éliminer les sources périmées.

### > Risques pour les biens matériels et incorporels

- RISQUE INCENDIE

Nombre de bâtiments propres du CNRS hébergeant des activités à risque incendie ont bénéficié au cours des années passées de la mise en place de dispositifs de prévention et de protection (détections, compartimentage...). Ces actions ont été poursuivies en 2006 (cf. chapitre « Intégration de la sécurité à la conception - mises en conformité »).

- RISQUE INTRUSION

La réflexion s'est poursuivie sur plusieurs campus dans le double but d'éviter :

- les vols et les dégradations,
- la présence incontrôlée de public dans les zones à risques.

### > Risques environnementaux

- ICPE

La note précisant les conditions d'application de la réglementation auprès des délégations régionales n'a pas été achevée. Elle devrait permettre aux délégations de réaliser un bilan de leur situation administrative et de définir en conséquence un programme de régularisation de cette situation.

- DÉCHETS ET EFFLUENTS

Le rappel sur les dispositions de la réglementation sur les effluents et rejets n'a pas été effectué.

- CONSEILLER À LA SÉCURITÉ POUR LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

La note précisant les conditions d'application de la réglementation n'a pas été achevée.

### → Accidents et incidents : connaissance, analyse et suivi

- APPLICATION AÏE

Afin de mieux informer les ACMO des accidents, des recommandations associant les services médicaux et les gestionnaires d'unité ont été adressées par le secrétaire général en janvier aux délégations (note 06-08 du 20/01/06).

La progression dans l'utilisation de l'application AÏE a été suivie. On constate un fléchissement des renseignements dans cette application rendant nécessaire une amélioration de ses possibilités d'exploitation.

La faisabilité d'un développement informatique permettant une exploitation plus pertinente et plus aisée de l'application n'a pu être examinée en 2006. Elle le sera en 2007 en liaison avec la direction des systèmes d'information (DSI).

- ÉTAT SUR LES DOMMAGES AUX BIENS ET À L'ENVIRONNEMENT

Il a été poursuivi, de façon non systématique, afin de définir des actions pertinentes en la matière.

### → Prévention et gestion des situations d'urgence

- DISPOSITIF GÉNÉRAL

#### Au niveau central

- La cellule de crise de la Direction Générale s'est réunie le 24 mars 2006 lors de l'explosion à l'ENSCMu. Son mode d'organisation a pu être testé à cette occasion.

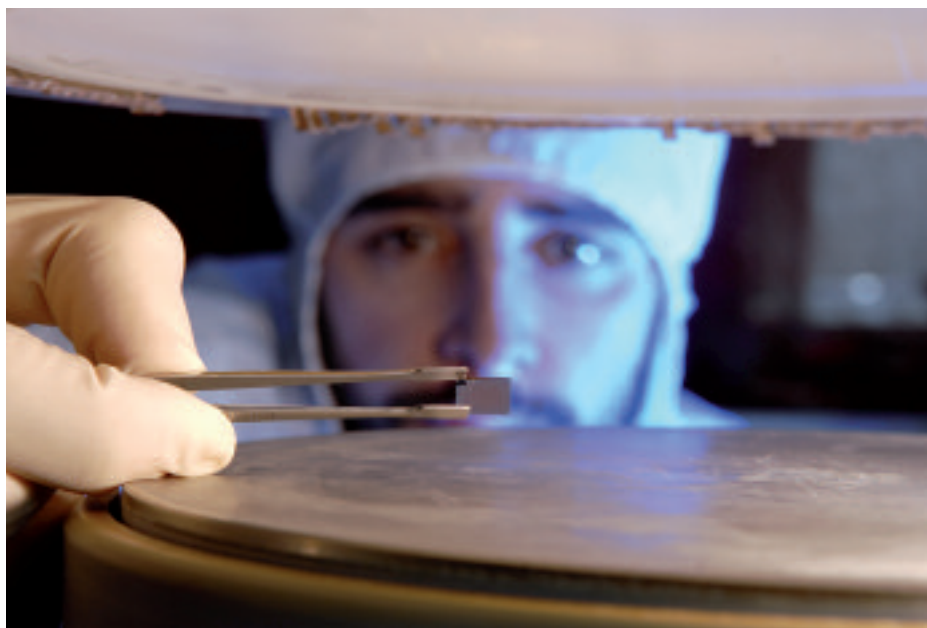
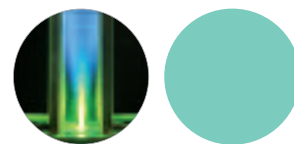
#### Au niveau local

- Un soutien a été apporté à la DR8 pour l'élaboration de son plan d'urgence.
- Le guide d'élaboration des plans d'urgence des délégations a été amendé en novembre pour prendre en compte le retour d'expérience de la DR8 et sera publié en 2007.

- GRIPPE AVIAIRE

La déclinaison du plan gouvernemental de lutte contre une pandémie grippale, coordonnée par le groupe de pilotage, s'est poursuivie par les actions suivantes :





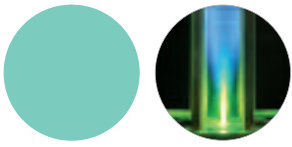
- information régulière du ministère sur l'avancement du dispositif,
- protection des agents : approvisionnement de masques, consignes de protection individuelle, recommandations concernant les interventions en milieu naturel,
- élaboration des inventaires par les délégations achevée en mai suite aux recommandations du groupe de pilotage CNPS/06-017 du 2 mars 2006,
- élaboration des plans de prévention et de lutte « pandémie grippale » élaborés sur quatre délégations suite aux recommandations du groupe (Note SG CNPS/06-032 du 7 juillet 2006),
- déclaration à la Commission Nationale Informatique et Liberté,
- communication : Article « Pandémie grippale - Les principales mesures du plan de prévention et de lutte mis en place au CNRS » sur l'Intranet et Prévention Info, Document d'information scientifique du département Sciences du Vivant sur l'Internet, Présentation Power Point à l'usage des délégations,
- prise en compte du partenariat,
- prise en compte du cas spécifique des animaleries.

### → Partenariat

La présence largement majoritaire d'UMR hébergées chez les partenaires impose de développer avec ces derniers une collaboration étroite pour assurer la sécurité des agents CNRS de ces unités.

Des précisions ont été apportées sur les conditions de ce partenariat en matière de sécurité par une note du directeur général accompagnée d'une convention type en 2005. Cette convention a été prise en compte par les délégations qui ont renouvelé leurs contrats quadriennaux. Un bilan est en cours d'élaboration à la CNPS en concertation avec les délégations concernées.

La convention Hygiène & Sécurité entre le CNRS et le CEA venant à expiration en novembre 2006, une nouvelle version prenant en compte le modèle ci-dessus a été proposée aux services juridiques des deux établissements pour signature prochaine.



## Sur les délégations

Les informations ci-dessous proviennent de la synthèse des 19 rapports d'activité en matière de prévention et de sécurité envoyés par les ingénieurs régionaux de prévention et de sécurité en 2006.

### → Les services régionaux de prévention et de sécurité

- L'ensemble des IRPS sont rattachés administrativement aux délégués régionaux.
- Nombre de secrétariats (ETP):  
16 délégations disposent d'un secrétariat:
  - 7 délégations ont un secrétariat à 100 %
  - 5 délégations ont un secrétariat à 50 %
  - 4 délégations ont un secrétariat < 50%
- 6 délégations ont un assistant/adjoint à 100 %

### → Les CSHS

#### > Les CSHS des délégations régionales

L'obligation réglementaire d'une tenue des CHS au moins deux fois par an n'est pas respectée sur les délégations.

- 24 CSHS de délégation ont eu lieu en 2006.
- 42 % des délégations réalisent au moins 2 réunions de CSHS.
- 4 délégations n'ont pas de CHS (Ile de France Est, Provence, Côte d'Azur, Ile de France Sud).  
- Malgré le manque de représentant, la délégation Ile de France Ouest et Nord a réactivé un CSHS de délégation

en tant qu'organe d'information pour les laboratoires et les partenaires.

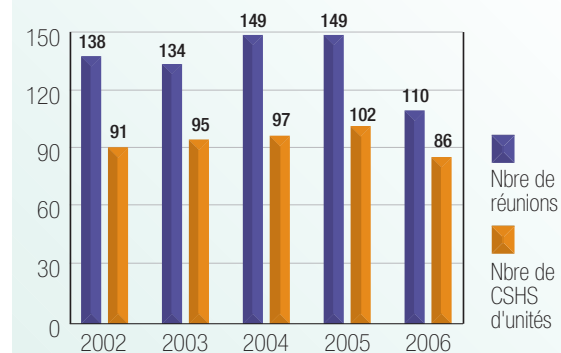
- La délégation Paris Michel-Ange dispose d'un CSHS de siège où des sujets concernant les agents hébergés dans d'autres établissements sont abordés.

#### > Les CSHS d'unité

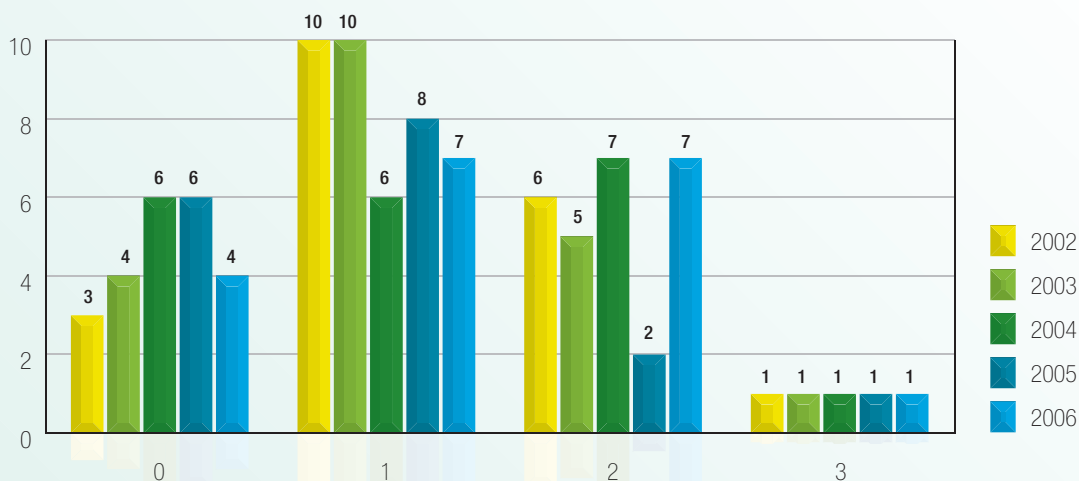
Le nombre de CSHS a diminué en 2006. Cette baisse peut être due au regroupement des unités et au transfert des unités de la DR28 en délégation.

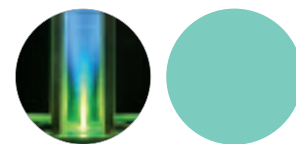
Comme les années précédentes, une très bonne participation des ingénieurs régionaux de prévention et de sécurité aux CHS d'unité est constatée (taux de participation > 80 %).

[HISTO. 2] Nombre de CSHS d'unité au cours des cinq dernières années



[HISTO. 1] Nombre de délégations vs nombre de réunions de CHS tenues





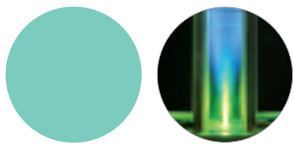
### > Les CHS des établissements partenaires

En 2006, on dénombre 101 CHS d'établissements partenaires pour lesquels 149 réunions ont été organisées (179 en 2005).

**[TAB. 1] CSHS des délégations et CHS des établissements partenaires en 2006**

N°	Délégations en 2006	C.S.H.S. des délégations		C.H.S. établissement partenaire		
		Existence	Réunions en 2006	Nombre	Réunions	Participation* (%)
1	Paris A	oui	1	5	5	100
2	Paris B	oui	1	4	5	100
3	IDF est	non	0	1	1	0
4	IDF sud	non	0	3	3	100
5	IDF Ouest et Nord	oui	1	4	6	100
6	Centre Est	oui	2	9	18	100
7	Rhône-Auvergne	oui	2	14	8	100
8	Centre-Poitou-Charentes	oui	1	5	10	0
10	Alsace	oui	2	3	6	100
11	Alpes	oui	1	3	8	100
12	Provence	non	0	4	6	84
13	Languedoc-Roussillon	oui	2	6	7	55
14	Midi-Pyrénées	oui	2	8	3	100
15	Aquitaine-Limousin	oui	2	4	6	50
16	Paris Michel-Ange	oui	2	5	17	100
17	Bretagne et Pays-de-la-Loire	oui	3	8	14	7
18	Nord Pas-de-Calais et Picardie	oui	1	3	6	67
19	Normandie	oui	1	7	13	100
20	Côte-d'Azur	non	0	5	7	71
	<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>101</b>	<b>149</b>	<b>68</b>

\* IRPS ayant au moins participé à une réunion dans l'année sur invitation.



## → Les ACMO

- Le nombre actuel est de 1 271 ACMO dont 1 125 formés soit 89,5 % des ACMO.
- On dénombre 150 ACMO formés pour l'année 2006.
- On observe les mouvements suivants:

### Départs:

- 23 ACMO démissionnaires (soit 2 %).
- 23 ACMO pour départ en retraite.
- 14 ACMO pour des raisons de mobilité, regroupement d'unité...

### Arrivées:

- 33 ACMO en renforcement.
- 38 ACMO pour des unités non pourvues.

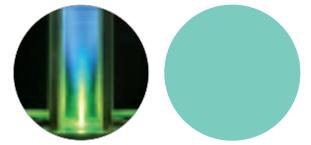
Le roulement s'établit à environ 5 %, représentant 60 agents, suite à des départs (retraite, fermeture d'unité, démission, mobilité...).

[TAB. 2] Le réseau d'ACMO

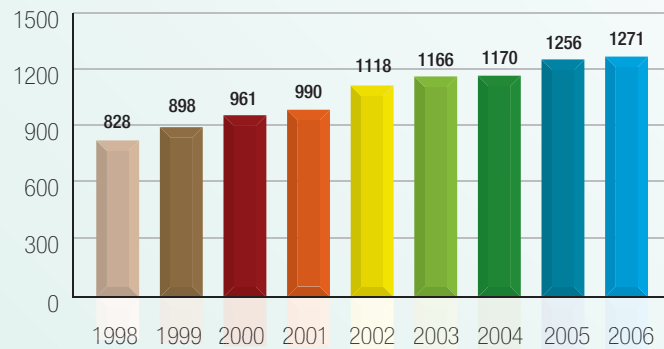
N°	Délégations	Nombre d'ACMO désignés		Nombre d'ACMO formés	
		en 2006	Total	en 2006	Total
1	Paris A	16	71	0*	50
2	Paris B	16	119	16	109
3	IDF Est	10	33	8	29
4	IDF Sud	4	69	4	69
5	IDF Ouest et Nord	4	86	5	73
6	Centre Est	19	77	12	72
7	Rhône-Auvergne	11	106	13	98
8	Centre-Poitou-Charentes	9	69	6	50
10	Alsace	13	70	13	68
11	Alpes	11	64	7	64
12	Provence et Corse	12	75	7	74
13	Languedoc-Roussillon	6	67	6	62
14	Midi-Pyrénées	9	41	33	40
15	Aquitaine-Limousin	4	88	2	78
16	Paris Michel-Ange	5	39	2	41
17	Bretagne et Pays-de-la-Loire	3	73	1	42
18	Nord Pas-de-Calais et Picardie	6	57	13	49
19	Normandie	1	30	1	20
20	Côte-d'Azur	3	37	1	36
	<b>TOTAL</b>	<b>162</b>	<b>1 271</b>	<b>150</b>	<b>1 124</b>

\* Une première session de formation a été organisée en décembre 2006 et se terminera en janvier 2007 et n'est donc pas comptabilisée ici.





**[HISTO. 3] Évolution du nombre d'ACMO au cours des huit dernières années**



Le réseau d'ACMO n'a cessé de s'agrandir de 1998 à 2006.

- 51 réunions d'information/formation ont eu lieu avec les ingénieurs auxquelles ont participé 705 ACMO.

Les principaux thèmes étaient :

- Evaluation des risques,
- Risque chimique,
- Radioprotection,
- Responsabilité pénale,
- Nouveaux entrants,

- Sécurité incendie,
- Difficultés rencontrées par les ACMO,
- Incidents et accidents survenus,
- Instruction ACMO,
- AïE,
- La gestion des déchets.

- 17 délégations ont signalé avoir réalisé des journées de travail avec les ACMO.

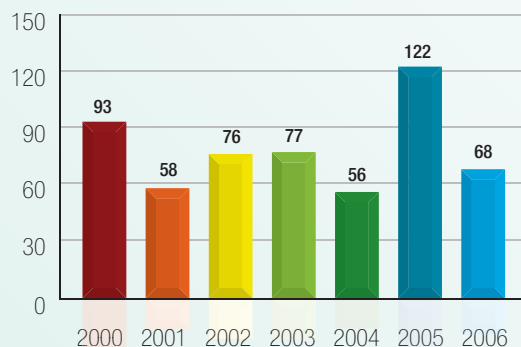
## → Les documents uniques

- 398 documents uniques ont été rédigés sur l'ensemble des unités.

- 98 unités sont hébergées par le CNRS et 300 unités sont hébergées par le partenaire.

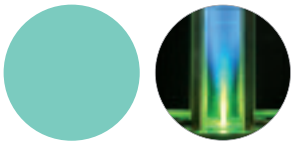
## → L'évaluation des unités

**[HISTO. 4] Évolution du nombre d'avis donnés par les IRPS concernant les rapports hygiène et sécurité des directeurs**



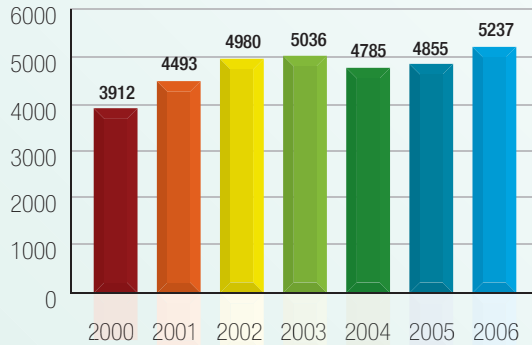
Le nombre d'avis donnés (10 IRPS ont donné un avis) sur le rapport hygiène et sécurité rédigé par les unités au moment de l'évaluation de celle-ci a diminué fortement par rapport à l'année dernière. Ce chiffre peut être dû à une baisse du nombre de rapports.

On estime à moins de 50 % le nombre d'avis donné par les IRPS par rapport au nombre de dossiers évalués par le comité d'évaluation.



## → Les formations

**[HISTO. 5] Évolution du nombre de participants par année au cours des 5 dernières années**



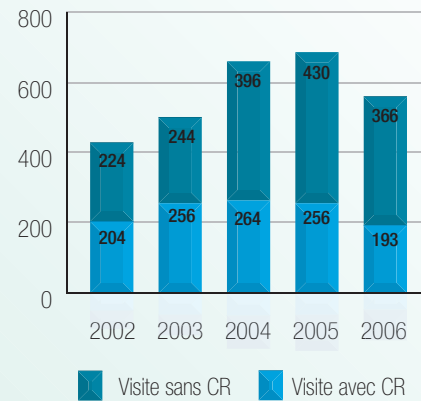
Les formations sont, comme les années précédentes, nombreuses et les formations les plus dispensées sont :

- les formations SST/ recyclage (1 411),
- les formations nouveaux entrants (954),
- les formations à l'utilisation des extincteurs (977),
- les formations d'ACMO.

## → Les visites

Elles sont toujours nombreuses (au minimum 559 visites dont 193 ont fait l'objet de comptes rendus écrits (CR)).

**[HISTO. 6] Évolution du nombre de visites d'unité**



### • Objet des visites

Visites motivées par un :	Nbre
accident ou incident	45
problème médical	6
aménagement de poste	35
renouvellement ou création d'une unité	27
problème de bâtiment	26
diagnostic (odeurs...)	36
mesure (bruit, éclairage...)	37
avis sur les dossiers DGSNR, CGG, DRIRE	40
avis sur les rapports Hyg. et Sécurité du directeur	9
visite d'inspection H & S du ministère	28
autres	140

## → L'immobilier

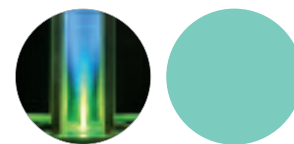
La nature de la participation des ingénieurs dans le cadre des travaux immobiliers est très variable (avis, diagnostics, plans de prévention, ouvertures de plis).

Leur participation est importante : plus de 279 réunions en 2006 (260 en 2005, 343 en 2004, 323 en 2003, 246 en 2002 et 268 en 2001).

Il est à noter que 9 ingénieurs ont donné un avis sur la proposition annuelle de répartition des crédits d'entretien de la délégation et 14 ont eu connaissance des opérations retenues.







## → Le retour d'expérience (logiciel AÏE)

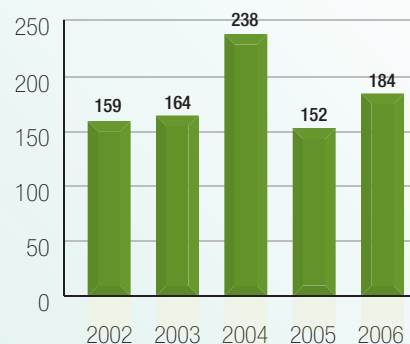
On constate une augmentation régulière mais lente de la mise en œuvre de ce logiciel malgré un effort important des délégations au cours de ces dernières années.

Ainsi :

- Les formations à l'utilisation de AÏE se sont poursuivies en délégation au cours de l'année 2006.
- Toutes les délégations ont utilisé cette application en 2006 et seule une délégation ne l'a pas encore déployée (DR7).
- Seulement 184 accidents/incidents ont été enregistrés en 2006, totalisant 897 informations au 31 décembre 2006.

L'objectif de reporter au moins tous les accidents déclarés dans cette application n'a pas été atteint.

**[HISTO. 7] Évolution du nombre d'enregistrements au cours de ces 5 dernières années dans l'application AÏE**



## → Les conventions

Trois nouvelles conventions ont été signées en 2006 ce qui porte à 35 le nombre total de conventions signées. 29 conventions sont en cours de signature.

### > Les réalisations par rapport aux objectifs nationaux et régionaux

Ces réalisations sont décrites en annexe. Elles concernent principalement :

- Le déploiement de la mise en place de l'évaluation des risques professionnels (Document unique).
- La poursuite du renforcement du réseau des ACMO (formation continue...).
- La mise en place de la gestion de crise.
- La mise en place de l'application AÏE (Accidents - Incidents - Événements).
- La signature des conventions hygiène et sécurité avec les établissements partenaires.



# 3. Programme de prévention et de sécurité 2007



## Cadre et objectifs

L'objectif ultime de toute politique de sécurité est la réduction du nombre et de la gravité des dommages, corporels en priorité mais aussi matériels, immatériels et environnementaux.

À cette fin, un programme pluriannuel a été construit en

2004 dans la continuité des actions entreprises les années précédentes et en introduisant une logique de système de management de la sécurité.

Les axes principaux de ce programme pluriannuel sont les suivants :

- Promouvoir la politique de prévention et de sécurité
- Conforter la structure prévention et sécurité
- Améliorer la connaissance des dommages et le retour d'expérience
- Développer la formation, l'information et l'aide aux délégations
- Intégrer la sécurité dans la conception et l'entretien des locaux
- Développer la maîtrise des risques professionnels
- Se préparer aux situations d'urgence
- Réussir le partenariat
- Respecter l'environnement

Ce programme prend en compte les évolutions du contexte constatées depuis plusieurs années au CNRS telles que :

- l'accroissement très important de la réglementation,
- le développement de l'intervention des autorités de contrôle (ASN, DRIRE, inspection H&S ministérielle...),
- la montée en puissance de politiques et de pratiques de la prévention chez les partenaires mais de façon hétérogène,
- la très forte charge de travail des IRPS et des ACMO,
- la généralisation de l'outil informatique dans toutes les activités,
- l'émergence de nouveaux risques,
- l'existence de signaux à entendre.

La réponse à ces évolutions passe en particulier par :

- la poursuite de la responsabilisation de la hiérarchie,
- l'adaptation et le renforcement de la structure prévention dans les unités et les délégations,
- un accroissement de la capacité de conseil et de coordination de la CNPS en soutien à l'activité en région,
- le développement d'un partenariat plus structuré,
- une réelle intégration à terme de la sécurité dans l'activité de recherche.

Le programme 2007 s'inscrit dans la continuité du programme pluriannuel. Il convient de citer tout particulièrement les actions suivantes parmi celles décrites dans ce programme.

À l'échelle des unités :

- conforter les ACMO dans leur mission en adaptant leur formation et en tirant les enseignements de l'application de l'instruction les concernant,
- réussir l'appropriation de l'évaluation des risques par le déploiement de l'application correspondante et la réalisation des plans d'action,
- assurer la maîtrise du risque chimique.

À l'échelle des délégations :

- réaliser le premier volet du programme risque trajet,
- développer une culture de gestion de crise en faisant vivre les plans « pandémie grippale »,
- poursuivre la construction d'un partenariat plus structuré en mettant en œuvre les dispositions des contrats quadriennaux.





## Actions prévues en 2007 sur l'ensemble du CNRS

Bien que le programme porte essentiellement sur les actions 2007, il a paru souhaitable, afin d'élargir la perspective, d'indiquer d'ores et déjà succinctement les actions pluriannuelles. En effet, en matière de sécurité, nombre d'actions nécessitent plusieurs années pour être menées à terme. De telles actions ne pourront donc, au mieux, qu'être engagées en 2007. Des précisions sur ce point sont fournies dans chaque cas. En absence de tout délai, l'action sera supposée achevée en 2007. Pour chaque axe, ces actions sont indiquées en premier.

Contrairement aux années passées, les actions sont regroupées selon les neuf axes du programme pour en souligner le caractère opérationnel et non, comme pour le bilan, selon les chapitres du « manuel sécurité » du CNRS.

**Toutefois les chapitres concernés par chaque axe sont indiqués entre crochets.**

Enfin, ce programme prend en compte les priorités du programme annuel de prévention du ministère chargé de la recherche.

### → Promouvoir la politique de prévention et de sécurité

[Chapitres « Politique de santé et de sécurité » et « Plans d'actions et suivi »]

- Une charte mettant en évidence l'engagement de la direction générale pour la santé et la sécurité sera rédigée au cours du premier semestre 2007.
- Le programme national de prévention et de sécurité et son avancement seront présentés au comité de direction, aux délégations et aux départements. Les délégations intégreront les éléments pertinents de ce programme dans leur propre programme annuel.
- La CNPS apportera son concours à l'opération de maîtrise globale des risques engagée au CNRS par le secrétariat général.

### → Conforter la structure prévention et sécurité [Chapitre « Organisation et structure »]

#### • DANS LES UNITÉS

Dans la continuité de l'instruction n°06003DRH sur l'organisation de la prévention au sein des unités, ainsi que sur la nature et les conditions d'exercice de la mission des ACMO, la possibilité d'attribution de la prime ACMO aux chercheurs via l'IFSIC sera étudiée par la DRH.

Un état de l'organisation de la prévention au sein des unités sera établi par la CNPS en coordination avec les délégations régionales. Il servira de base à la poursuite de la réflexion sur l'organisation de la prévention dans les unités.

La refonte du contenu de la formation des ACMO sera achevée par le groupe de travail ad hoc en coordination avec les IRPS (cf. annexe 4.1).

#### • DANS LES DÉLÉGATIONS

Le renforcement des services de prévention et de sécurité sera poursuivi en fonction des situations de chaque délégation.

### → Développer la formation, l'information et l'aide aux délégations

[Chapitres « Information, communication, documentation » et « Formation et sensibilisation »]

#### • FORMATION ET SENSIBILISATION

Le plan formation prévention 2007 élaboré en concertation avec le bureau national de formation et fourni en annexe, comporte les actions principales suivantes au niveau national (cf. annexe 1).

- Formation continue des ingénieurs régionaux prévention et sécurité,
- Document unique,
- Risque chimique,
- Risque trajet,
- Risque lié aux atmosphères explosives (ATEX),
- Gestion des situations d'urgence dans laboratoires L3,
- Mise en situation d'un plan d'urgence,
- Gestion des déchets.

La formation « prévention et management d'unité » destinée aux nouveaux directeurs d'unité sera poursuivie. Cette formation est un moyen efficace de promotion de la politique de prévention du CNRS vis-à-vis de son encadrement.





#### • INFORMATION, COMMUNICATION, DOCUMENTATION

La veille documentaire (articles, normes...) venant en complément de la veille réglementaire, sera poursuivie.

La CNPS ne dispose actuellement pas d'une base documentaire réglementaire et technique permettant un accès rapide aux informations nécessaires aux délégations. L'intérêt d'une telle base sera examiné.

La parution de Prévention Infos se poursuivra par trois numéros.

Une structure documentaire contenant les instructions, notes et autres documents sera mise à disposition des IRPS.

#### • AIDE AUX DÉLÉGATIONS

La CNPS veillera à l'établissement de recommandations dans les domaines suivants afin de faciliter l'application de la réglementation par les délégations et unités.

#### Tabagisme

Les conditions d'application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 seront précisées.

#### Personnel temporaire

La note CT/YD 028 du 28 février 1992 sera mise à jour.

#### Risque chimique (cf. annexe 4.2)

La production d'outils pour la mise en œuvre de cette réglementation sera achevée : une méthode semi-quantitative d'évaluation des risques sera proposée après validation par le Service Central d'Analyse.

La CNPS assurera auprès des délégations un soutien pour la sensibilisation des unités à la mise en œuvre de la réglementation.

Le bâtiment du siège de la délégation régionale Alsace du CNRS à Strasbourg



#### Nano-objets

La note précisant les recommandations du CNRS vis-à-vis de ce risque professionnel potentiel pour les agents sera publiée au 1<sup>er</sup> trimestre 2007.

Les contacts seront poursuivis avec des organismes ad hoc, en particulier l'INRS, afin d'engager ou de consolider des coopérations pour dégager des recommandations en matière de métrologie et de protection.

#### Risque radiologique

Le guide sur la radioprotection sera publié au premier semestre 2007.

La validation par la ASN des conseils relatifs aux demandes d'autorisation de détention de sources radioactives sera recherchée.

Des précisions seront fournies aux directeurs d'unité concernant leur responsabilité en matière de radioprotection (organisation, nomination de PCR, contrôles...).

#### ATEX

Des recommandations sur l'application de la réglementation sur les atmosphères explosives seront élaborées.

### → Intégrer la sécurité dans la conception et l'entretien des locaux [Chapitre « Intégration de la sécurité à la conception, mises en conformité »]

#### • OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Les études préliminaires de sécurité, en particulier lors de la conception d'installations expérimentales à risques seront encouragées.

L'application de l'instruction relative à la prise en compte de la sécurité dans le domaine immobilier est à conforter afin que l'ensemble des acteurs concernés soit pleinement associé aux projets de construction.

#### • AMIANTE

La CNPS veillera avec le BPI à l'achèvement des dossiers techniques amiante des délégations et au suivi de l'état des matériaux dans le cadre du groupe de travail « mise en sécurité des bâtiments CNRS ».

Une campagne nationale sera engagée pour achever l'élimination des équipements de laboratoire contenant de l'amiante. Un budget sera réservé pour l'élimination des matériaux amiantés.

La coordination médicale et la CNPS veilleront à la prise en compte par le CNRS du plan amiante ministériel.



- MISE EN CONFORMITÉ - SÉCURITÉ

Un budget de 1,9 M€ est prévu pour les mises en sécurité/conformité des installations, hors installations électriques.

La réflexion engagée par la direction des finances et la CNPS sur la prise en compte de la sécurité dans l'entretien du patrimoine immobilier sera poursuivie, dans le cadre du groupe de travail ad hoc, en particulier sur les points suivants :

- évaluation des budgets de travaux de mise en sécurité, dont ceux liés à l'amiante,
- élaboration d'un guide d'aide au classement des bâtiments (code du travail ou ERP),
- élaboration de recommandations pour la sécurité du personnel de maintenance intervenant en façade,
- poursuite de l'enquête sur les sorbonnes.

À terme, le groupe pourrait proposer des standards internes de sécurité dans la conception des laboratoires tel que prévu au programme pluriannuel dans le but de mieux prendre en compte les règles de sécurité lors de la conception, la construction, l'aménagement ou la modification de locaux ou de bâtiments.

- UNITÉS DU DÉPARTEMENT DE CHIMIE

L'opération de mise en sécurité des unités du département de Chimie de cinq délégations sera poursuivie auprès des autres délégations. Cette opération pour laquelle la CNPS a assuré la synthèse des recensements établis par les délégations et apporté son aide au département pour la définition des actions à entreprendre, sera conduite en concertation avec le groupe de travail « mise en sécurité ».

- ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Un point sera fait concernant l'application de la réglementation en la matière en liaison avec le Bureau du Patrimoine Immobilier.

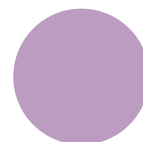
## → Développer la maîtrise des risques professionnels

[Chapitre « Identification des dangers, évaluation et maîtrise des risques »]

- ÉVALUATION DES RISQUES - DOCUMENT UNIQUE  
(cf. annexe 4.3)

La démarche d'évaluation et de maîtrise des risques sera poursuivie activement sur l'ensemble des délégations. Pour cela :





- les actions correctives décidées par les directeurs des unités hébergées par le CNRS suite à l'évaluation des risques seront activement poursuivies et achevées rapidement pour celles qui concernent les situations les plus critiques;
- les délégués régionaux veilleront, via les IRPS et dans le cadre des conventions d'Hygiène & Sécurité, à ce que les partenaires assument leur responsabilité vis-à-vis de cette obligation dans les UMR qu'ils hébergent.

La mise en place de l'application informatique destinée à faciliter la réalisation du document unique se déroulera comme suit.

- Afin d'assurer la pérennité de cette action, un groupe de travail sera créé comprenant des préventeurs, des informaticiens et des utilisateurs. Il sera chargé d'accompagner le déploiement et d'établir le cahier des charges des évolutions de l'application dont la réalisation sera effectuée sous la coordination de la DSI.
- Les bases de données et le document unique des unités seront dans un premier temps hébergés par le SSI de la DR10. Les conditions d'hébergement futur de l'application seront étudiées et mis en œuvre par la DSI.
- Les unités hébergées par le CNRS seront formées à l'évaluation des risques professionnels et à l'utilisation de l'application préalablement à sa mise à disposition. Un membre de la CNPS consacrerait la majeure partie de son temps à assurer le succès de cette action en appui aux IRPS. Cette étape commencera dès le 2<sup>e</sup> trimestre et s'étendra progressivement sur le reste de l'année à l'ensemble des unités concernées.
- la mise à jour annuelle du document unique sera réalisée via cette application informatique sous la responsabilité des directeurs d'unité.



- Un « collectif » des utilisateurs de cette application sera créé au 2<sup>e</sup> trimestre par la CNPS et le Bureau National de la Formation sous une forme à définir afin de faciliter les échanges et de faire remonter les besoins d'évolution.
- Les conditions de mise à disposition de l'outil auprès des partenaires seront étudiées.

Rapport d'activité d'unité : les éléments communs entre le document unique et la partie sécurité du rapport d'activité d'unité pour les comités d'évaluation seront précisés. D'autre part, un état de la prise en compte de la sécurité dans ces rapports sera établi.

#### • RISQUE LIÉ AU TRAJET (cf. annexe 4.4)

La mise en œuvre du programme prévu sur 2006 sera achevée :

- formation et sensibilisation des IRPS et médecins de prévention dans le cadre d'une journée commune,
- formation pratique spécifique à la conduite de véhicule,
- note d'information auprès des délégués régionaux demandant d'intégrer cette problématique dans leur plan d'action de formation,
- sensibilisation à destination des agents.

Les principaux acteurs concernés sont les délégations, le BNF et la CNPS. Le groupe de travail ad hoc suivra l'avancement de cette opération.

#### • CHUTE ET MANUTENTION

La réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour réduire ces risques sera poursuivie.

#### • RISQUE CHIMIQUE

Les directeurs d'unité veilleront à la mise en œuvre des recommandations figurant dans la note CNPS/06.30 du 23/06/06.

#### • NANO-OBJETS

Un état des unités présentant un risque d'exposition à des nano-objets ou menant des recherches sur ce risque (toxicologie, métrologie, captage) sera réalisé par les départements (déjà réalisé par le département de Chimie). Ceux-ci veilleront aussi à la mise en œuvre par les unités des recommandations de prévention et de protection édictées par la direction générale.

Échantillon de nanotubes monofeuillets de carbone sous forme de feutre synthétisé par la technique de l'arc électrique dans une configuration originale développée par le Laboratoire d'études des microstructures.



Comptage radioactif avec un détecteur de spectrométrie gamma (puits et château de plomb).

- RISQUE RADIOLOGIQUE

L'IN2P3 a prévu un budget de 140 K€ pour s'équiper en dosimétrie passive.

Une opération associant les délégations sera engagée pour éliminer les sources périmées.

→ **Améliorer la connaissance des dommages et le retour d'expérience**

[Chapitre « Accidents et incidents : connaissance, analyse et suivi »]

- RETOUR D'EXPÉRIENCE (cf. annexe 4.5)

- La progression dans l'utilisation de l'application AÏE sera suivie par la CNPS ;
- La faisabilité d'un développement informatique permettant une exploitation plus pertinente et plus aisée de l'application sera examinée par la DSI sur commande de la CNPS.

- L'ÉTAT SUR LES DOMMAGES AUX BIENS ET À L'ENVIRONNEMENT

Il sera poursuivi en concertation entre la CNPS et les délégations afin de définir des actions pertinentes en la matière.

→ **Se préparer aux situations d'urgence**  
[Chapitre « Prévention et gestion des situations d'urgence »]

- LA MISE EN PLACE DES PLANS D'URGENCE SERA POURSUIVIE COMME SUIT (cf. annexe 4.6).

Au niveau central

- La formation de la cellule de crise de la Direction Générale sera poursuivie et coordonnée par le BNF.
- Suite au test effectué par la DR8, le guide d'élaboration des plans d'urgence sera publié au premier semestre 2007.

Au niveau local

- Les délégations élaboreront progressivement leur propre plan d'urgence sur 2007-2008.
- Un soutien coordonné par le bureau national de la formation sera apporté aux délégations par le groupe de travail pour l'élaboration de ces plans.
- Une réflexion sera engagée avec la DRH sur les conditions de mise en œuvre de permanences.

- GRIPPE AVIAIRE

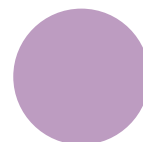
Au niveau central, le groupe de travail « grippe aviaire » poursuivra la coordination des actions de préparation à une situation de pandémie. Il contribuera en particulier à préciser le mode d'organisation et de fonctionnement de la cellule de la direction générale.



Machine de gravure profonde de silicium utilisée pour les micro-systèmes







Au niveau régional, les délégations :

- établiront leurs plans de lutte pour celles qui ne l'ont pas encore fait ;
- veilleront à assurer le renouvellement des masques de protection ;
- testeront leur plan.

#### → Réussir le partenariat

[Chapitre « Partenariat »]

- Le bilan de l'application des conventions en cours d'élaboration à la CNPS en concertation entre les délégations sera achevé. Cette convention sera intégrée dans le contrat type en cours d'élaboration par la DPA.
- La nouvelle version de la convention Hygiène & Sécurité entre le CNRS et le CEA sera signée par les deux partenaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2007.

#### → Respecter l'environnement

[Chapitre « Identification des dangers, évaluation et maîtrise des risques »]

- ICPE

La note précisant les conditions d'application de la réglementation sera diffusée par la CNPS auprès des délégations régionales au 2<sup>e</sup> trimestre 2007 afin de leur permettre de réaliser un bilan de leur situation administrative et de définir en conséquence un programme de régularisation de cette situation.

- DÉCHETS ET EFFLUENTS

Un rappel sur les dispositions de la réglementation sur les effluents et rejets sera effectué par la CNPS au second semestre 2007.

- CONSEILLER À LA SÉCURITÉ POUR LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Les conditions d'application de cette réglementation seront précisées par la CNPS au second semestre 2007 sous forme d'une note afin de permettre aux délégations, voire à certaines unités, de prendre les dispositions nécessaires.



Déchets de taille de perles en cornaline



## 4. Annexes



### > Annexe 1

Formations nationales 2006 et programme 2007

### > Annexe 2

Crédits d'entretien spécifiques liés à la sécurité

### > Annexe 3

Bilan des réalisations 2006 et des objectifs 2007 en délégations

### > Annexe 4

Fiches de suivi

- 4.1 Formation des ACMO
- 4.2 Prévention du risque chimique
- 4.3 Évaluation des risques - document unique
- 4.4 Prévention des accidents de trajet
- 4.5 Connaissance et exploitation des accidents
- 4.6 Maîtrise des situations d'urgence





## Annexe 1

# Bilan des formations nationales en prévention et sécurité - Année 2006

### Formation continue des IRPS

**Thème :** prévention/sécurité/environnement  
**Lieu :** Grenoble, Nancy et Paris  
**Date :** 9 et 10 mars, 15 et 16 juin, 16 et 17 novembre

### La gestion des déchets dans les laboratoires

**Public :** personnes en charge du conseil ou de la gestion des déchets en laboratoire (20 places)  
**Durée :** 2 jours  
**Intervenants :** différents spécialistes  
**Date :** 8 et 9 juin 2006  
**Lieu :** Paris

### Le transport des matières dangereuses

**Public :** toute personne ayant à conseiller, orienter, décider ou contrôler l'application de la réglementation sur le transport des matières dangereuses, ainsi que les responsables d'expédition de déchets classés matières dangereuses (20 places)  
**Durée :** 2 jours  
**Intervenants :** différents spécialistes  
**Date :** 4 et 5 juillet 2006  
**Lieu :** Paris

### Réactualisation des connaissances en matière de radioprotection

**Public :** demandeurs d'autorisation, PCR, IRPS (30 places)  
**Durée :** 2 jours  
**Intervenants :** J-P. Manin, DGSNR  
**Date :** 3 et 4 octobre 2006  
**Lieu :** Lyon (IN2P3)

### Formation EVRP

**Thème :** utilisation du logiciel EVRP  
**Public :** IRPS  
**Durée :** 1/2 à 1 jour  
**Intervenants :** J-M. Burgio, G. de Saint-Martin  
**Date :** 4 sessions en octobre et novembre 2006  
**Lieu :** interrégional

### La communication à l'intention des ACMO

**Public :** ACMO  
**Durée :** 2 sessions de 3 jours  
**Intervenants :** Sud Performance  
**Date :** novembre et décembre 2006  
**Lieu :** Paris

### Prise de fonction des directeurs d'unité

**Thème :** responsabilité civile et pénale  
**Public :** directeurs d'unité  
**Durée :** 2h  
**Intervenants :** M. Ledoux  
**Lieu :** Paris





## Annexe 1

### Programme de formation national de prévention et de sécurité - Année 2007

#### Formation continue des IRPS

**Public:** IRPS (26 par session)  
**Durée:** 3 fois 2 jours  
**Date:** 15 et 16 mars, 14 et 15 juin, décembre  
**Lieu:** Vernon, Fréjus et Paris

#### Prévention du risque trajet

**Public:** préventeurs  
**Durée:** 1/2 journée  
**Intervenants:** à définir  
**Date:** à définir  
**Lieu:** à définir

**Public:** personnes effectuant de longs trajets professionnels ou domicile-travail  
**Durée:** 1 jour  
**Intervenants:** à définir  
**Date:** à définir  
**Lieu:** à définir

#### La gestion des déchets dans les laboratoires

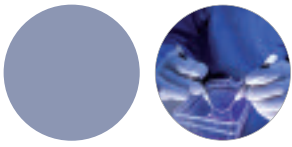
**Public:** personnes en charge du conseil ou de la gestion des déchets en laboratoire (20 places)  
**Durée:** 2 jours par session  
**Intervenants:** différents spécialistes  
**Date:** juin et septembre 2007  
**Lieu:** Paris

#### Formation EVRP

**Thème:** échange et partage d'expérience sur l'évaluation des risques professionnels et l'utilisation de l'application informatique  
**Public:** utilisateurs (150 places)  
**Durée:** 1 jour  
**Intervenants:** à définir  
**Date:** à définir  
**Lieu:** Paris  
Remarque : cette action viendra en complément de l'action de formation qui sera conduite en délégation par les IRPS, aidés de la CNPS, pour former les utilisateurs.

#### Mise en situation d'urgence

**Public:** cellules de crise de délégation  
**Durée:** plusieurs options (sensibilisation au plan d'urgence, accompagnement dans la démarche d'élaboration, relecture du plan d'urgence, mise en situation)  
**Intervenants:** Argillos, CNPP  
**Date:** 2007  
**Lieu:** en délégation



## Annexe 2

### Crédits spécifiques d'entretien liés à la sécurité (hors installations électriques)

Libellés des opérations	Programmation 2007
Ascenseurs (mise en conformité - 1 <sup>re</sup> tranche)	795 K€
Opérations de désamiantage	194 K€
Dispositifs de sécurité (escalier de secours, alarmes...)	558 K€
Toitures et façades (travaux liés aux interventions d'entretien)	182 K€
Maîtrise du risque chimique	210 K€
<b>TOTAL</b>	<b>1939 K€</b>





## Annexe 3

### Les principales actions 2006 par rapport aux objectifs nationaux et régionaux

N° DR	Délégation	Actions
1	PARIS A	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Plan régional prévention grippe aviaire Diffusion de l'information sur les cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Mise à jour du document unique Renforcer le réseau des ACMO Accompagnement des PCR</p>
2	PARIS B	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Mise en œuvre au niveau régional de la gestion des situations d'urgence Poursuivre, en lien avec les partenaires universitaires, le déploiement du document unique</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Animation du réseau des personnes compétentes en radioprotection</p>
3	ILE-DE-FRANCE EST	<p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Suivi réhabilitation LECSO Déclassement ou réduction du classement ICPE (activités de radiochimie...) Exercices d'évacuation Élimination des déchets chimiques à détruire Campagne d'évacuation des appareils de laboratoire contenant de l'amiante sur le campus de Thiais Mise en place d'une nouvelle consigne d'urgence Rédaction des plans de prévention pour les travaux de réhabilitation et interventions sensibles Application du décret CMR sur le campus de Thiais</p>
4	ILE-DE-FRANCE SUD	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Evaluation des risques: document unique Poursuite de l'application AÏE Mise en place d'une cellule de crise</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Mise à niveau des dispositifs d'alarme incendie dans les bâtiments Mise en place de structures d'évacuation dans les bâtiments équipés d'alarme incendie et organisation d'exercice d'évacuation Mise en place de nouvelles consignes d'urgence sur le campus Mise en œuvre du plan d'urgence interne Poursuite de la gestion des entreprises extérieures Gestion du stockage des produits chimiques du laboratoire Mise en conformité de 3 soutes à déchets radioactifs dans les laboratoires Aimé Cotton Travaux de mise en sécurité</p>



### Annexe 3 Les principales actions 2006 par rapport aux objectifs nationaux et régionaux (suite)

N° DR	Délégation	Actions
5	ILE-DE-FRANCE OUEST ET NORD	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Poursuite de la mise en œuvre de l'élaboration du document unique Poursuite de la mise en œuvre de AïE Participation à la rédaction du dispositif régional d'urgence en cas de grippe aviaire</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Organisation en collaboration avec la DR6 d'une journée d'information sur l'état des connaissances sur les risques liés à la manipulation de nanomatériaux</p>
6	CENTRE EST	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Evaluation des risques professionnels (EVRP) : réaliser un suivi de l'avancement du document unique Evaluation des risques professionnels (EVRP) : mettre en œuvre et tester la nouvelle application informatique EVRP Formation des ACMO au logiciel de retour d'expérience AïE</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Réalisation d'une journée d'information sur les nanomatériaux avec la DR05 Base de Données en hygiène et sécurité Réalisation de mesures au poste de travail des nanoparticules avec l'INRS</p>
7	RHÔNE AUVERGNE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> 4 laboratoires de l'IN2P3 ont été transférés à la DR07</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Présentation du nouvel ingénieur de prévention aux ingénieurs Hygiène et Sécurité des établissements partenaires et aux ACMO Visite des unités hébergées dans des bâtiments CNRS Poursuite de la visite des unités mixtes d'Auvergne Formations du nouvel IRPS</p>
8	CENTRE POITOU CHARENTES	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Négociation du contrat rénové avec l'université de Tours Évaluer les risques professionnels des unités Application de la réglementation pour le Transport des Matières Dangereuses Formation des ACMO au Logiciel de retour d'expérience AïE</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Mutualisation des contrôles des appareils sous pression sur le campus du CNRS d'Orléans Mutualisation des contrôles de radioprotection sur le campus du CNRS d'Orléans Réaliser une étude de faisabilité pour l'enlèvement des déchets papier/carton sur le campus Application de la réglementation concernant le risque biologique Mise en place des visites et des formations communes CNRS, université de la Rochelle, université de Poitiers</p>







### Annexe 3 Les principales actions 2006 par rapport aux objectifs nationaux et régionaux (suite)

N° DR	Délégation	Actions
10	ALSACE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Document unique d'évaluation des risques</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Mise aux normes ATEX de plusieurs unités Intégration de la réglementation ATEX dans le futur bâtiment de l'Institut Charles Sadron Finalisation du plan défense du campus de Cronembourg Forte relance des visites d'unités Bilan et nouvelles mises en conformité des machines Sécurisation du local de déchets radioactifs</p>
11	ALPES	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Mise en place opérationnelle d'une cellule pour la gestion de crise Mise en place d'un plan de prévention et de lutte pandémie grippale</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Suivi des plans d'action du document unique dans les unités hébergées Prévention risque chimique Sécurité incendie : exercices, évacuation de bâtiments et installation d'alarmes sonores pour les bâtiments campus CNRS (polygone) Accompagnement unités dans l'application de nouvelles réglementations (risque chimique, radioprotection)</p>
12	PROVENCE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Gestion de crise (plan de pandémie grippale) Document unique Réalisation du dossier technique amiante</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Mise en place réseau de prévention Inter établissements</p>
13	LANGUEDOC ROUSSILLON	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Mise en place du plan grippe aviaire Mise en place effective de la collecte papier/carton sur les 2 campus</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Réduction du nombre de zones contrôlées et surveillées Prise en compte du volet hygiène et sécurité dans les plans de formation unités Mise en place d'un comité de suivi L3</p>



### Annexe 3 Les principales actions 2006 par rapport aux objectifs nationaux et régionaux (suite)

N° DR	Délégation	Actions
14	MIDI PYRÉNÉES	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Suivi de la mise en œuvre de l'évaluation des risques dans l'ensemble des unités en liaisons avec les différents partenaires            Assister les laboratoires de recherche dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur le risque chimique            Finalisation du Dossier Technique Amiante</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Renforcement des contrôles périodiques obligatoires            Renforcer le réseau d'ACMO            Anticiper les échéances réglementaires au niveau de la formation des PCR            Suivi des opérations immobilières            Promotion de la sécurité au sein de la délégation à travers le nouveau site web</p>
15	AQUITAINE LIMOUSIN	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Poursuite de l'application AÏE            Prévention et gestion des situations d'urgence : inventaire des moyens humains et organisationnels nécessaires au fonctionnement des unités en situation dégradée            Signature des conventions particulières H et S</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Consolider l'utilisation des outils d'aide à la Prévention et à la Sécurité dans les unités pour permettre aux directeurs un pilotage dans ce domaine            Mettre en place des indicateurs de performance dans le domaine de la Prévention et de la Sécurité</p>
16	PARIS MICHEL-ANGE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Evaluation des risques professionnels : suite            Consolidation du réseau ACMO            Valorisation du retour d'expérience (AÏE)            Préparation aux situations de crise</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Information des unités sur les nouvelles réglementations            Renforcement des relations avec les établissements partenaires</p>





## Annexe 3 Les principales actions 2006 par rapport aux objectifs nationaux et régionaux (suite)

N° DR	Délégation	Actions
17	BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Politique de santé et de sécurité : réunir trois fois le CSHS de la délégation de façon à maintenir une fréquence moyenne de deux réunions an Mise à jour des documents uniques des unités dont l'opération est pilotée par l'IRPS Diffusion de la note sur la maîtrise du risque chimique Faire en sorte que toutes les unités hébergées dans la délégation aient accès à l'application AÏE Transfert de la DR28 vers les autres délégations Diffusion de l'instruction ACMO aux DUR</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Répondre à la demande locale en concertation avec les partenaires</p>
18	NORD PAS DE CALAIS PICARDIE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Développer la maîtrise des risques professionnels Prévention et Sécurité : clarifier les relations avec les partenaires</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Dynamiser les pratiques d'intervention en hygiène et sécurité : conseil aux laboratoires Confirmer la dynamique en matière d'hygiène et sécurité : réseau des ACMO Confirmer la présence de la cellule de prévention dans les unités à travers l'audit et le conseil Animer le réseau ACMO Relations avec les partenaires</p>
19	NORMANDIE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Politique de santé et de sécurité : réunir trois fois le CSHS de la délégation de façon à maintenir une fréquence moyenne de deux réunions an Mise à jour des documents uniques des unités dont l'opération est pilotée par l'IRPS Diffusion de la note sur la maîtrise du risque chimique Faire en sorte que toutes les unités hébergées dans la délégation aient accès à l'application AÏE Transfert de la DR28 vers les autres délégations Diffusion de l'instruction ACMO aux DUR</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Répondre à la demande locale en concertation avec les partenaires</p>
20	CÔTE D'AZUR	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Documents Uniques Plan régional grippe aviaire</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Prix Prévention Sécurité Mise en œuvre de la convention de mutualisation</p>



## Les objectifs de prévention et de sécurité 2007 (Déclinaison nationale et régionale)

N° DR	Délégation	Objectifs de prévention et de sécurité 2007
1	PARIS A	<p>Objectif 1 : Simulation de crise dans une unité hébergée</p> <p>Objectif 2 : Limiter l'exposition aux cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction</p>
2	PARIS B	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b></p> <p>Objectif 1 : Déploiement de l'application informatique EVRP</p> <p>Objectif 2 : Prévention et gestion des situations d'urgence</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b></p> <p>Objectif 1 : Accompagner les unités dans les restructurations liées au désamiantage du Campus de Jussieu et à la localisation de l'Université sur le site de Paris Rive Gauche</p> <p>Objectif 2 : Evaluation des risques professionnels</p> <p>Objectif 3 : Maîtrise du risque toxique</p>
3	ILE-DE-FRANCE EST	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b></p> <p>Objectif 1 : Formation des ACMO au logiciel d'évaluation des risques</p> <p>Objectif 2 : Sensibilisation des directeurs d'unité aux responsabilités civiles et pénales</p> <p>Objectif 3 : Signalisation des locaux à risques</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b></p> <p>Objectif 1 : Suivi des travaux de réhabilitation du bâtiment D du campus de Thiais</p> <p>Objectif 2 : Terminer l'inventaire, estimer l'exposition de chaque personne manipulant des produits CMR, mettre en place des actions correctives si nécessaire</p> <p>Objectif 3 : Organiser des exercices d'évacuation</p> <p>Objectif 4 : Mise en place d'un nouveau local de stockage des déchets chimiques sur le campus de Thiais</p> <p>Objectif 5 : Renouveler le CSHS de la délégation</p>
4	ILE-DE-FRANCE SUD	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b></p> <p>Objectif 1 : Déploiement de l'application informatique de l'évaluation des risques</p> <p>Objectif 2 : Identification des situations à risque dans les unités de chimie</p> <p>Objectif 3 : Mise en place des procédures dans le cadre d'une gestion de crise</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b></p> <p>Objectif 1 : Poursuite de la mise en conformité des soutes à produits chimiques et radioactifs</p> <p>Objectif 2 : Poursuite de la gestion des entreprises extérieures pour les entreprises intervenant de façon permanente sur le campus</p> <p>Objectif 3 : Poursuite de la mise à niveau des dispositifs d'alarme incendie dans les bâtiments et de la mise en place de structures d'évacuation dans les bâtiments équipés de systèmes d'alarme incendie</p>





## Annexe 3 Les objectifs de prévention et de sécurité 2007 (suite)

N° DR	Délégation	Objectifs de prévention et de sécurité 2007
5	ILE-DE-FRANCE OUEST ET NORD	<p>Objectif 1 : Poursuivre la mise en œuvre de l'évaluation des risques et l'actualisation des documents uniques des unités</p> <p>Objectif 2 : Élaboration du plan d'urgence en délégation</p> <p>Objectif 3 : Poursuivre la collaboration avec l'INRS et les laboratoires sur la métrologie des nanoparticules au poste de travail</p>
6	CENTRE EST	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b></p> <p>Objectif 1 : Accompagner les universités nancéennes dans la rédaction de conventions particulières en hygiène et sécurité</p> <p>Objectif 2 : Évaluation des risques professionnels (EVRP) : réaliser un suivi de l'avancement du document unique</p> <p>Objectif 3 : Évaluation des risques professionnels (EVRP) : mettre en œuvre et tester la nouvelle application informatique EVRP</p> <p>Objectif 4 : Logiciel de retour d'expérience AIE - Information et formation du réseau des préventeurs au logiciel de retour d'expérience</p> <p>Objectif 5 : Prévention du risque chimique</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b></p> <p>Objectif 1 : Constituer une base de données en H et S sur les unités de recherche pour enrichir la base de données DCE</p> <p>Objectif 2 : Réaliser des réunions de bilan annuel avec les ingénieurs d'hygiène et de sécurité des universités</p> <p>Objectif 3 : Organiser les réseaux de correspondants de laboratoire</p> <p>Objectif 4 : Accroître la connaissance des risques professionnels sur les nanomatériaux</p>
7	RHÔNE AUVERGNE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b></p> <p>Objectif 1 : Poursuite de l'intégration des laboratoires de l'IN2P3 de la région Auvergne à la délégation</p> <p>Objectif 2 : Déploiement de l'application informatique nationale « Evaluation des risques professionnels (EVRP) » dans les unités</p> <p>Objectif 3 : Collaboration avec le service Patrimoine et Logistique de la délégation sur le dossier de repérage de l'amiante dans les unités et des actions de confinement ou de retrait à engager si nécessaire</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b></p> <p>Objectif 1 : Poursuite des visites des laboratoires de la délégation Rhône Auvergne associés au CNRS</p> <p>Objectif 2 : Travail avec le réseau des ACMO dans les laboratoires pour définir leurs attentes et élaborer des actions collectives</p> <p>Objectif 3 : Aide au service technique et logistique et à la maîtrise d'œuvre pour la construction du projet ISA (Institut des Sciences Analytiques) et suivi des dossiers réglementaires liés à ce projet</p>



### Annexe 3 Les objectifs de prévention et de sécurité 2007 (suite)

N° DR	Délégation	Objectifs de prévention et de sécurité 2007
8	CENTRE POITOU CHARENTES	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b></p> <p>Objectif 1 : Conventionner l'Hygiène et Sécurité avec nos partenaires</p> <p>Objectif 2 : Logiciel de retour d'expérience AÏE - information et formation du réseau des préventeurs au logiciel de retour d'expérience</p> <p>Objectif 3 : Formation des ACMO</p> <p>Objectif 4 : Evaluation des risques professionnels (EVRP): mettre en œuvre et tester la nouvelle application informatique EVRP</p> <p>Objectif 5 : Prévention du risque chimique</p> <p>Objectif 6 : Amélioration du dispositif de gestion de crise</p> <p>Objectif 7 : Amélioration du plan d'actions grippe aviaire</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b></p> <p>Objectif 1 : Suivi de l'inspection hygiène et sécurité de fin septembre 2006</p> <p>Objectif 2 : Mutualisation des contrôles des sorbonnes sur le campus du CNRS d'Orléans</p>
10	ALSACE	<p>Objectif 1 : Réaliser un plan de pandémie grippale</p> <p>Objectif 2 : Faire le point sur l'application de la réglementation relative aux appareils sous pression</p> <p>Objectif 3 : Intégrer les exigences de sécurité dans les contrats des unités</p> <p>Objectifs 4 : Mettre en place une stratégie de vérification périodique des équipements de ventilation, notamment les sorbonnes et mise en conformité</p> <p>Objectif 5 : Faire le bilan de la situation administrative des unités en site propre</p> <p>Objectif 6 : Renforcer l'application de la réglementation relative à la protection des salariés exposés à de l'amiante</p> <p>Objectif 7 : Connaître la situation des sites propres par rapport à l'accueil au public</p> <p>Objectif 8 : Connaître la situation des sites propres par rapport à la réglementation des ICPE</p> <p>Objectif 9 : Réaliser les plans d'urgence sur les sites propres - Mettre en place la gestion de crise à la délégation</p> <p>Objectif 10 : Déployer l'application évaluation des risques professionnels dans les unités en site propre</p> <p>Objectif 11 : Mettre à jour le manuel et les procédures de management de la santé et de la sécurité au travail</p>
11	ALPES	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b></p> <p>Objectif 1 : Mise en œuvre de la prévention du risque chimique dans les unités</p> <p>Objectif 2 : Déploiement du logiciel EVRP</p> <p>Objectif 3 : Finalisation et mise à jour du plan de pandémie grippale</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b></p> <p>Objectif 1 : Sécurité incendie: exercices, évacuation bâtiments et installation alarmes sonores</p> <p>Objectif 2 : Accompagnement des unités dans dossiers d'autorisation DGSNR</p>





## Annexe 3 Les objectifs de prévention et de sécurité 2007 (suite)

N° DR	Délégation	Objectifs de prévention et de sécurité 2007
12	PROVENCE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Objectif 1 : Déploiement du logiciel EVRP dans les unités hébergées            Objectif 2 : Prévention du risque chimique</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Objectif 1 : Renforcement du partenariat (convention avec les partenaires)</p>
13	LANGUEDOC ROUSSILLON	Objectif 1 : Mieux appréhender le risque chimique
14	MIDI PYRÉNÉES	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Objectif 1 : Déploiement de l'application informatique EVRP sur la délégation en relation avec nos partenaires            Objectif 2 : Assister les laboratoires dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur les risques chimiques            Objectif 3 : Relance systématique des ACMO avec copie de la déclaration d'accident</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Objectif 1 : Poursuite de l'action de formation des PCR afin d'anticiper l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2008            Objectif 2 : Développer l'accueil des nouveaux entrants au niveau des unités de recherche            Objectif 3 : Poursuivre le suivi en matière de vérifications périodiques ainsi que sur la mise en place des actions correctives</p>
15	AQUITAINE LIMOUSIN	Objectif 1 : Déploiement de l'application informatique EVRP sur la délégation Objectif 2 : Mise en place d'un plan d'urgence et gestion de crise
16	PARIS MICHEL-ANGE	Objectif 1 : Déploiement de l'application informatique EVRP Objectif 2 : Réflexion sur le risque trajet Objectif 3 : Gestion de crise Objectif 4 : Evaluation du risque ATEX et du risque chimique Objectif 5 : Développement du partenariat Objectif 6 : Suivi des travaux liés à la sécurité sur CGM Objectif 7 : Modernisation installations électriques (sup. 110/200 volts) Objectif 8 : Remplacement grilles d'entrée Objectif 9 : Remplacement de fenêtres des bureaux (condition de travail) Objectif 10 : Implication plus forte des ACMO sur Campus Gérard Mégie: avec mise en place informations/travaux



### Annexe 3 Les objectifs de prévention et de sécurité 2007 (suite)

N° DR	Délégation	Objectifs de prévention et de sécurité 2007
17	BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b></p> <p>Objectif 1 : Participation au groupe de travail CNRS « formation des ACMO »</p> <p>Objectif 2 : Mise à jour des documents uniques des unités dont l'opération est pilotée par l'IRPS, en utilisant le support informatique en cours d'élaboration sous la responsabilité de la CNPS</p> <p>Objectif 3 : Promouvoir l'utilisation du support informatique CNRS auprès des ACMO des autres unités et des IHS des établissements partenaires</p> <p>Objectif 4 : Négociation et mise à jour des conventions dans le cadre l'année de préparation des renouvellements des contrats d'établissements en se référant à la convention partenariat renouvelé</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b></p> <p>Objectif 1 : Répondre à la demande locale en concertation avec les partenaires</p>
18	NORD PAS DE CALAIS PICARDIE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b></p> <p>Objectif 1 : Assister toutes les unités dans la maîtrise du risque chimique</p> <p>Objectif 2 : Savoir gérer les crises</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b></p> <p>Objectif 1 : Confirmer la présence de la cellule de prévention en Nord Pas de Calais et Picardie</p> <p>Objectif 2 : Apporter un service de proximité en matière de prévention</p>
19	NORMANDIE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b></p> <p>Objectif 1 : Participation au groupe de travail CNRS « Formation des ACMO »</p> <p>Objectif 2 : Mise à jour des documents uniques des unités dont l'opération est pilotée par l'IRPS, en utilisant le support informatique en cours d'élaboration sous la responsabilité de la CNPS</p> <p>Objectif 3 : Promouvoir l'utilisation du support informatique CNRS auprès des ACMO des autres unités et des ingénieurs hygiène et sécurité des établissements partenaires</p> <p>Objectif 4 : Négociation et mise à jour des conventions dans le cadre l'année de préparation des renouvellements des contrats d'établissements en se référant à la convention partenariat renouvelé</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b></p> <p>Objectif 1 : Améliorer le fonctionnement du CHS de la délégation</p> <p>Objectif 2 : Améliorer la prise en compte de la prévention au sein de chaque unité</p> <p>Objectif 3 : Maintenir l'appui aux unités</p>
20	CÔTE D'AZUR	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b></p> <p>Objectif 1 : Mettre en œuvre la fiche individuelle d'exposition risque chimique</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b></p> <p>Objectif 1 : Élimination des sources radioactives orphelines avec les autres établissements</p> <p>Objectif 2 : Réalisation de 60 % des actions proposées par les documents uniques</p>







## Annexe 4

### Fiches de suivi

#### 4.1 Formation des ACMO

##### OBJECTIF

Proposer à la direction générale une version rénovée des modules de formation des ACMO en prenant en compte l'évolution du contexte.

##### BÉNÉFICE

Répondre le plus objectivement aux missions de l'ACMO telles qu'elles sont définies dans la réglementation et dans l'instruction spécifique.

##### SITUATION

Suite à l'évolution des textes réglementaires et du contexte de travail des unités (partenaires), de nombreuses modifications aux formations ACMO ont été apportées par les délégations régionales. Il paraît nécessaire de redéfinir le programme dans le cadre d'une trame définie nationalement et de remettre à jour l'ensemble des modules de formation.

Un groupe de travail a été créé en janvier 2006 pour assurer cette mission.

Actions	Responsable	Délai initial	Réalisé
• Examiner la situation présente	Groupe de Travail		2006
• Proposer une version rénovée des modules de formation	Groupe de Travail	Fin 2006	12 modules déjà rédigés
• Prendre en compte l'aspect de « la communication » ACMO	Groupe de Travail		2006
• Proposer une présentation adaptée des modules de formation	Groupe de Travail	Fin 2006	Réflexion en cours

##### GT (composition 2007):

I. GAUCHER (animateur),  
S. LEBLANC,  
B. LECETRE ROLAND,

L. MAZO,  
E. TRICART,  
I. VASSIAS,  
A. RIMEYMEILLE,

A. SEGUI,  
C. CHEREAU.



## Annexe 4 Fiches de suivi (suite)

### 4.2 Prévention du risque chimique

#### OBJECTIF

Mettre en œuvre sur l'ensemble des délégations et unités une démarche de prévention du risque chimique.

#### BÉNÉFICE

Mettre à disposition des unités une démarche de la prévention du risque chimique permettant de fournir des priorités d'actions et de mesurer les progrès accomplis.

#### SITUATION

Les documents uniques ont été rédigés, sous forme papier et selon le modèle fourni dans le guide diffusé en 2003, dans la très grande majorité des unités. Une partie concerne le risque chimique. Mais depuis les décrets sur la prévention du risque chimique, l'évaluation des produits et substances dangereux doit être plus approfondie.

Un groupe de travail a été créé en février 2006 afin de proposer une aide à l'évaluation du risque chimique et de fournir des documents et des outils nécessaires à cette démarche.

Actions	Responsable	Délaï initial	Réalisé
• Réalisation d'une note destinée aux délégués régionaux pour expliquer la démarche	GT	T2 2006	T2 2006
• Réalisation d'une note destinée aux directeurs d'unité pour expliquer la démarche	GT	T2 2006	T2 2006
• Élaboration d'une fiche de sensibilisation destinée à l'ensemble des personnes	GT		T1 2007
• Élaboration d'un modèle d'inventaire	GT	T2 2006	T2 2006
• Élaboration d'une fiche individuelle d'exposition pour les substances et préparations dangereuses commune avec l'INSERM	GT	T4 2006	T4 2006
• Validation d'une méthode semi-quantitative	GT/Service centrale d'analyse	2007	

#### GT:

S. BERNIER,  
A. BRENDEL,  
B. DIERS,  
M-F. GRENIER LOUSTALOT,

F. GUERIN (animateur),  
A. MACIEJEWSKI,  
P. LANDAIS,  
C. LUCAS,  
S. MANGEMATIN,

S. MUNCH,  
G. de SAINT-MARTIN,  
J-M. SAVARIAULT.





## Annexe 4 Fiches de suivi (suite)

### 4.3 Évaluation des risques - document unique

#### OBJECTIF

Mettre en œuvre sur l'ensemble des délégations et unités une démarche de prévention des risques professionnels (identification des dangers, évaluation des risques, élaboration et mise en place d'actions correctives) et en consigner les résultats dans un document unique.

#### BÉNÉFICE

Mettre à disposition des unités un véritable outil de pilotage de la prévention permettant de rationaliser la démarche, faciliter le dialogue sur l'évaluation des risques, fournir des priorités d'actions et mesurer les progrès accomplis. Cet outil fournira aussi une synthèse datée et périodique ainsi que la traçabilité des expositions sur une période donnée.

#### SITUATION

Les documents uniques ont été rédigés, sous forme papier et selon le modèle fourni dans le guide diffusé en 2003, dans la très grande majorité des unités.

Une application informatique permettant de générer les documents uniques, de constituer une base de connaissance partagée des risques professionnels et de disposer d'un historique a été développée puis testée en 2006.

Un groupe de travail a été créé en février 2007 afin de déployer cette application.

Actions	Responsable	Délaï initial	Réalisé
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre l'application à disposition des unités hébergées par le CNRS</li> </ul>	RSI DR10	Juin 2007	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner le déploiement               <ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer l'interface avec les utilisateurs</li> <li>- dresser un état régulier de la mise en œuvre</li> <li>- former les DU et les ACMO à l'application</li> </ul> </li> </ul>	GT GT  IRPS/D. CADY	Au cours de 2007  Dès la mise à disposition	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer les évolutions de l'application et sa maintenance               <ul style="list-style-type: none"> <li>- établir le cahier des charges des évolutions de l'application</li> <li>- coordonner la réalisation</li> </ul> </li> </ul>	GT  DSI	2 <sup>e</sup> semestre 2007  Fin 2007	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la maintenance</li> </ul>	RSI DR10 (v1) DSI (v2)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la mise à jour annuelle du document unique via l'application</li> </ul>	Unités	Fin 2007	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préciser les conditions de mise à disposition des partenaires</li> </ul>	DG/DSI		

#### GT:

L. AGGERBECK,  
J-M. BURGIO,  
D. CADY,

F. GUERIN (animateur),  
Y. FENECH,  
X. GRANDIER-VAZEILLE,  
S. HAZEBROUCK,

M. SILVAIN,  
J-M. TRIO,  
V. VAQUIE.



## Annexe 4 Fiches de suivi (suite)

### 4.4 Prévention des accidents de trajet

#### OBJECTIF

Obtenir une bonne connaissance des risques liés aux trajets et des moyens de les maîtriser, puis mettre en place ces moyens.

#### BÉNÉFICE

Réduire de manière significative le nombre d'accidents liés à ces risques.

#### SITUATION

Les accidents de trajet constatés au CNRS représentent 48 % de la totalité des jours d'arrêt pour accident.

Ce risque a fait l'objet depuis plusieurs années d'actions de fond dans nombre d'organismes ou d'entreprises confrontés au problème. Une opération a été définie dans le cadre du CHS du CNRS et un groupe de travail a été créé en mai 2004.

Actions	Responsable	Début initial	Réalisé
• Analyser les données disponibles sur les accidents de trajet au CNRS sur les dernières années	GT	3 <sup>e</sup> ou 4 <sup>e</sup> trim. 2004	2005
• Étudier les actions mise en œuvre dans les entreprises et organismes dans ce domaine et en faire une synthèse	GT	3 <sup>e</sup> ou 4 <sup>e</sup> trim. 2004	2005
• Élaborer des propositions d'actions à discuter en CHS et à soumettre à la direction générale	GT	Présentation au 1 <sup>er</sup> CHS de 2005	Présentation au CHS de mars 2006
• Établir un plan d'action à partir de ces propositions	DG	2 <sup>e</sup> trim. 2006	2 <sup>e</sup> trim. 2006
• Mettre en œuvre le plan d'actions décidé	CNPS/Délégations	2006-2008	3 actions réalisées en 2006
• Accompagner cette opération et en dresser un bilan régulier	GT	2006-2008	

#### GT:

S. BERNIER,  
C. BOTINEAU,  
A. DARIDOR,

A. MACIEJEWSKI  
(animateur),  
H. LEMERCIER,  
G. MANVILLE,

P. MONFORT,  
A. WEISWALD.





## Annexe 4 Fiches de suivi (suite)

### 4.5 Connaissance et exploitation des accidents

#### OBJECTIF

Mettre en place un processus permettant la connaissance et l'analyse des accidents et des incidents, ainsi que l'identification et la réalisation d'actions de prévention.

#### BÉNÉFICE

Utiliser les enseignements tirés de ces accidents pour éviter qu'ils ne se reproduisent, les faire partager et, au-delà, repérer les facteurs potentiels d'accidents.

#### SITUATION

L'application AÏE est l'outil développé par le CNRS pour le retour d'expérience sur les accidents et incidents. Ses fonctions sont :

- Fournir une information rapide, fiable, pertinente et systématique.

- Déclencher l'analyse des événements et la mise en œuvre d'actions correctives.
- Développer le retour d'expérience auprès des préventeurs.
- Consolider les informations.
- Permettre la réalisation de statistiques et d'analyses multifactorielles et consécutivement l'élaboration d'actions nationales de prévention.

Cet outil, très utile pour la prévention, ne bénéficie par encore d'une audience suffisante.

En conséquence, un groupe de travail ad hoc a été chargé de faire des propositions afin d'accélérer la mise en œuvre de l'application à partir d'un état dressé en novembre 2004.

Actions	Responsable	Délai initial	Réalisé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce qu'au moins tous les accidents déclarés soient reportés dans AÏE</li> </ul>	ACMO/IRPS	Dès juillet 2004	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des solutions pour accélérer la mise en œuvre et apprécier l'adéquation de l'application aux fonctions attendues</li> </ul>	GT	Fin 2004	Janvier 2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les propositions de court terme :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser les améliorations techniques réalisables par l'administrateur</li> <li>- améliorer l'information des ACMO sur les accidents via les services médicaux et les gestionnaires d'unité</li> <li>- inclure les ACMO dans le circuit des déclarations d'AT</li> <li>- afficher sur intranet les résultats statistiques, faits marquants et fiches synthétiques tirés de AÏE</li> </ul> </li> </ul>	CNPS SG (DRH) BPAT CNPS		Fait Janvier 2006 Début 2007 Fait
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les propositions de long terme :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire évoluer l'application pour une exploitation plus pertinente et plus aisée</li> </ul> </li> </ul>	DSI	2006-2007	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre la progression dans l'utilisation de l'application</li> </ul>	CNPS	En continu	

#### GT :

A. ANGELINI,  
S. BERNIER,

Y. FENECH (animateur),  
M. LAMBERT,  
M-P. PANTUSI,

V. SATGE,  
V. ROUSTAN,  
M. WOLFF.



## Annexe 4 Fiches de suivi (suite)

### 4.6 Maîtrise des situations d'urgence

#### OBJECTIF

Fournir aux délégations et à la direction générale les moyens d'anticiper et de gérer les situations d'urgence ou de crise.

#### BÉNÉFICE

Éviter l'improvisation, très souvent cause aggravante, dans de telles situations.

#### SITUATION

Au niveau de la direction générale, une procédure d'alerte a été mise en place en avril 2004 et une cellule de crise a été créée et sensibilisée en janvier 2005.

Au niveau régional, la formation des cellules de crise de délégation a été achevée en octobre 2004.

Un groupe de travail a été créé pour aider les délégations à mettre en place un plan d'urgence interne.

Actions	Responsable	Délai initial	Réalisé
• Élaborer un guide pour la rédaction de plans d'urgence en délégation	GT	Fin 2004	Mi-2006 En cours de test sur DR8
• Diffuser le guide	CNPS		Prévu juillet 2007
• Assurer le soutien à la mise en place des plans d'urgence de délégation	GT, BNF, CNPS	A la demande (cf. ci-dessous)	
• Mettre en place une organisation de crise et un plan d'urgence sur chaque délégation	DR	2006-2007	

#### GT:

I. ANDRE,  
J-P. CARESSA,  
J-B. DUBURCQ,  
C. ENAME,

F. GUERIN (animateur),  
B. ILLE,  
S. MUNCH,  
L. RAGE,  
B. ROBERT / C. WEBER,

G. de SAINT MARTIN,  
D. TERRILLON,  
R. THIVET.



**CNRS**

**Coordination nationale de prévention et de sécurité**

**1 place Aristide-Briand**

**92195 MEUDON Cedex**

**Tél. : +33 1 45 07 55 05**

**Fax : +33 1 45 07 53 03**

**site web: <http://www.sg.cnrs.fr/cnps/>**

Photo couverture : © CNRS Photothèque - Jérôme CHATIN

Photos pages intérieures © CNRS Photothèque: CEA - DSV - Hubert RAGUET/

Emmanuel PERRIN/Patrice LATRON/Jérôme CHATIN/LAAS - Patrick DUMAS/

Richard LAMOUREUX/Valentine ROUX/François JANNIN/Laurence MEDARD

Charte graphique couverture : Atalante-Paris

Conception : Coconut graphics

Impression : Impressions du Sagittaire

édition  
2006

CNPS

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
3, RUE MICHEL-ANGE 75794 PARIS CEDEX 16 • TÉL. 01 44 96 40 00 • TÉLÉCOPIE 01 44 96 53 90